

**Délibération n°CA-2020-138 de la séance à distance du conseil d'administration
du 19 novembre 2020 relative à la demande d'accréditation du diplôme d'état
d'éducateur spécialisé – IUT B**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et suivants,
Vu les statuts de l'Université de Lille,
Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du 22 octobre 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par voie électronique, avec 26 participants, 25 voix pour, 1
abstention,

APPROUVE la demande d'accréditation du diplôme d'état d'éducateur spécialisé de l'IUT B, telle que
présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Lille, le 19 novembre 2020

Le président,

Jean-Christophe CAMART



Dossier de demande d'accréditation
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
IUT de Tourcoing
Septembre 2020

IUT-Tourcoing, 35 rue Sainte Barbe
59208 TOURCOING Cedex B.P. 70460
Téléphone : 03 20 76 25 00 Fax : 03 20 76 25 88
Email: iut-tourcoing.direction@univ-lille.fr

Dossier de demande d'accréditation
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
IUT de Tourcoing

Sommaire

1.	Identité de la formation.....	3
1.1.	Nom de l'établissement, adresse, numéro de téléphone	3
1.2.	Délocalisation(s) éventuelle(s) :	3
1.3.	Directeur d'établissement :	3
1.4.	Recensement d'un conventionnement avec un EPSCP :	3
1.5.	Partenariats éventuels :	3
1.6.	Diplôme(s) d'État proposé (s) :	4
1.7.	Responsable(s) de la formation :	4
2.	Présentation de l'établissement et de l'offre de formation actuelle	4
2.1.	Contexte institutionnel	4
2.2.	Contexte économique et social du territoire d'implantation	5
2.3.	Ressources matérielles de l'établissement	8
3.	Offre de formation actuelle	9
3.1.	Offre de formation actuelle proposée.....	9
3.2.	Historique de l'offre de formation en travail social.....	10
3.3.	Place de la formation dans le contexte régional et national.....	10
3.4.	Nature et contenu d'un conventionnement avec un EPSCP partenaire.....	11
4.	Projet pédagogique et parcours de formation proposé(s).....	11
4.1.	Offre de formation envisagée : Articulation entre le DUT option éducation spécialisée et le DEES.....	11
4.2.	Articulation de la formation avec les formations de même niveau (à l'échelle de l'établissement ou inter-établissements)	14
4.3.	Justification des formations choisies (vivier d'enseignants, de formateurs, contexte local, historique de l'établissement, etc.).....	18
4.4.	Positionnement de l'offre de formation menant au diplôme conférant grade de licence dans l'offre globale de l'établissement et à l'échelle académique et régionale	19
4.5.	Effectifs prévisionnels.....	19
5.	Pilotage de la formation	19
5.1.	La liste des enseignants/formateurs issus du monde professionnel (en indiquant leur origine, niveau de responsabilité, titres détenus).....	19

5.2.	La liste des enseignants/formateurs issus du monde académique avec leur statut et leur appartenance (en précisant leur rôle et leurs responsabilités dans l'équipe pédagogique)	22
5.3.	La liste/part des enseignants-chercheurs issus d'établissements d'enseignement supérieur intervenant dans la formation.....	23
5.4.	L'adossement à la recherche : publications du corps enseignant et des intervenants, part des docteurs et des HDR dans la formation, laboratoires de recherche	23
5.5.	La mutualisation des enseignements au sein de la formation, avec d'autres formations de l'établissement, avec d'autres établissements, dans le cadre du conventionnement établissement/EPSCP.....	27
5.6.	L'existence de relations formalisées avec le monde professionnel concerné (au travers de conférences, ateliers et forums associant des professionnels du secteur du travail social).....	28
6.	Modalités de mise en œuvre du cursus conduisant au nouveau diplôme.....	29
6.1.	Description de la démarche qualité et d'évaluation des enseignements.	29
6.1.1.	Évaluation par le Ministère de l'Éducation Nationale.	29
6.1.2.	Conseil de perfectionnement	31
6.1.3	Constitution et rôle des instances de représentations des usagers, des professionnels et des personnalités extérieures.	32
6.1.4.	Existence d'un dispositif de suivi de cohorte et d'insertion des diplômés	34
6.2.	Existence de modalités pédagogiques permettant l'accueil et l'accompagnement de publics diversifiés, garantissant le droit à l'égalité des chances (étudiants en situation de handicap, publics défavorisés).....	36
6.3.	Mise en place de dispositifs d'aide à la réussite : informations des étudiants au cours de la formation, accompagnement par des enseignants-référents ou autres modalités, prise en charge des étudiants ayant des difficultés pédagogiques.....	39
6.4.	Mise en place de dispositifs d'aide à l'orientation : organisation et efficacité des passerelles, procédures de réorientation et d'accompagnement de la mobilité.....	40
6.5.	Ouverture internationale : politique conduite au niveau de l'établissement et de la formation, effectif et profil des étudiants concernés par les flux entrants et sortants.....	41
7.	Bilan des effectifs et du suivi des étudiants.....	50

1. Identité de la formation

1.1. Nom de l'établissement, adresse, numéro de téléphone

IUT-Tourcoing
35 rue Sainte-Barbe
59 208 TOURCOING
Cedex B.P. 70460
Téléphone : 03 20 76 25 00 - Fax : 03 20 76 25 88

1.2. Délocalisation(s) éventuelle(s) :

Le seul site de l'Université de Lille qui dispense la formation au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé est l'IUT de Tourcoing

1.3. Directeur d'établissement :

Serge Lavigne
serge.lavigne@univ-lille3.fr
03 20 76 25 15

1.4. Recensement d'un conventionnement avec un EPSCP :

L'IUT de Tourcoing fait partie intégrante de l'Université de Lille. À ce titre, il est dispensé de la démarche de conventionnement.

« Pour mettre en œuvre les nouvelles formations, l'ensemble des établissements concernés (lycées publics ou privés, établissements de formation en travail social), à l'exception des IUT, devra avoir conclu une convention avec un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), permettant de s'inscrire dans le cadre fixé par l'arrêté suscité. » INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N°DGCS/SD4A/DGESIP/2017/170 du 9 mai 2017

1.5. Partenariats éventuels :

L'option Éducation Spécialisée de l'IUT de Tourcoing a établi, depuis maintenant plus de 17 ans, un partenariat avec le Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Lille. Ce partenariat permet aux étudiants de troisième année en Éducation Spécialisée de suivre un double cursus leur permettant d'obtenir, outre leur DEES, la licence de sciences de l'éducation.

L'option Éducation Spécialisée de l'IUT de Tourcoing travaille également avec le Département Carrières Sociales de l'IUT de Ville-d'Avray qui forme des étudiants en vue du DUT option Éducation Spécialisée. Cette coopération permet à des étudiants de cet IUT de

faire leur troisième année à l'IUT de Tourcoing afin d'y obtenir leur Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé.

1.6. Diplôme(s) d'État proposé (s) :

Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé

1.7. Responsable(s) de la formation :

Stéphanie Dablemont
stephanie.dablemont@univ-lille.fr
03 20 76 25 40

2. Présentation de l'établissement et de l'offre de formation actuelle

2.1. Contexte institutionnel

L'IUT existe depuis 1970 au sein de l'Université de Lille. Situé au centre-ville de Lille (Rue Angellier), l'établissement comprenait initialement un Département Transport et Logistique auquel s'est greffé un Département Carrières Sociales qui ne comptait, au départ, qu'une seule option (Animation Sociale et Socioculturelle). À cette option s'est ajoutée, en 1972, l'option Éducation Spécialisée qui, dès cette époque, dispensait aux étudiants trois années de formation en vue de les former au métier d'Éducateur Spécialisé et de les préparer à passer les épreuves du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé. Dans les années 90, le Département Carrières sociales s'est agrandi avec la création d'une option Gestion Urbaine et d'une formation continue en Animation Sociale et Socioculturelle. Par ailleurs, toujours dans les années 1990, un nouveau département (Information et Communication) a été créé. Les formations dispensées actuellement sont au nombre de 13. Elles sont présentées dans la Figure 1. On y trouve des DUT en formation initiale et en formation continue, des Licences professionnelles et la formation au DEES. L'IUT accueille à présent environ 800 étudiants.

L'IUT de Tourcoing et sa formation d'Éducateur Spécialisé sont une composante de l'Université de Lille. L'Université de Lille est la plus importante de France (en effectifs étudiants et en personnels). Elle assure la formation de près de 70 000 étudiants et compte approximativement 6300 personnels (administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, agents d'entretien et de maintenance, ingénieurs, etc.). À ce titre, elle est le second employeur public du Département. Son budget annuel est de 650 millions d'euros. Ses formations sont implantées en de nombreux endroits de la métropole Lilloise (Lille, Villeneuve-d'Ascq, Roubaix et Tourcoing). Elles sont regroupées en six domaines : Art, Lettres, Langues - Droit, Économie, Gestion - Santé - Sciences Humaines et Sociales - Sport - Sciences et Technologies. Au total, l'Université de Lille comporte 24 composantes, dont 3 IUT.

Faculté de médecine
Faculté de pharmacie
Faculté de chirurgie dentaire
Faculté d'ingénierie et management de la santé
Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique
Faculté des sciences et technologies
Faculté des sciences économiques et sociales
Faculté finance, banque, comptabilité/institut du marketing et management de la distribution
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
Faculté des humanités
Faculté des sciences historiques, artistiques et politiques
Faculté des langues, littératures et civilisations étrangères
UFR mathématiques, informatique, management et économie
UFR de géographie et d'aménagement
UFR de psychologie
UFR développement social, éducation, culture, communication, information, documentation
UFR des langues étrangères appliquées
Institut d'administration des entreprises
Institut de formation de musiciens intervenants en milieu scolaire
Institut universitaire de technologie A
Institut universitaire de technologie B (Tourcoing).
Institut universitaire de technologie C
École polytechnique universitaire de Lille
Département sciences de l'éducation et de la formation d'adultes

2.2. Contexte économique et social du territoire d'implantation

En 1995, l'IUT a été transféré de Lille à Tourcoing. Ses locaux ont été aménagés dans une ancienne filature totalement rénovée et adaptée pour accueillir des étudiants. La ville de Tourcoing a subi de plein fouet la crise du textile des années 1970. Il s'agit aujourd'hui d'une ville « jeune » (Figure 1), dont la stratification socioprofessionnelle de la population indique une nette prédominance des catégories « Employés », « Ouvriers » et « Retraités » (Figure 2). Les niveaux de formation sont globalement modestes (Figure 3) et le taux de chômage élevé, en particulier pour les plus jeunes.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

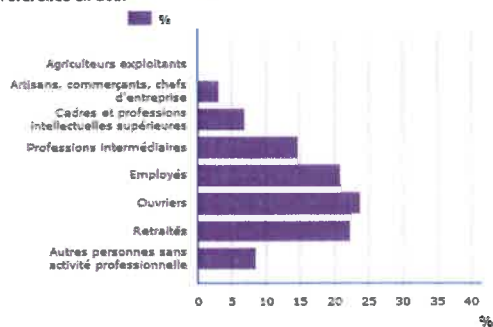


Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Figure 1

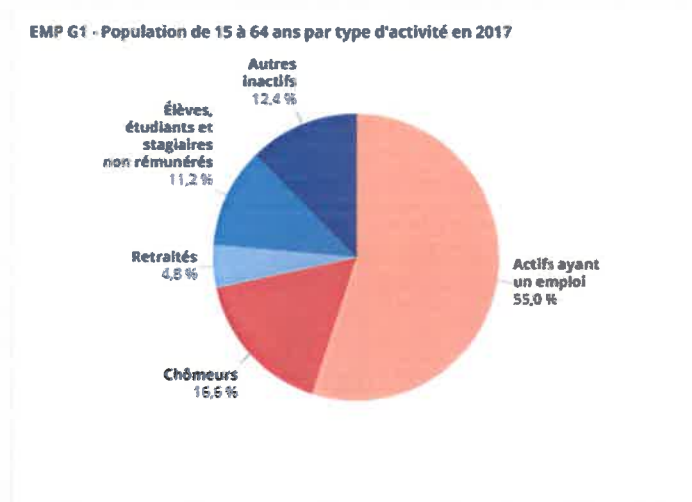
graphique FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2017

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2017



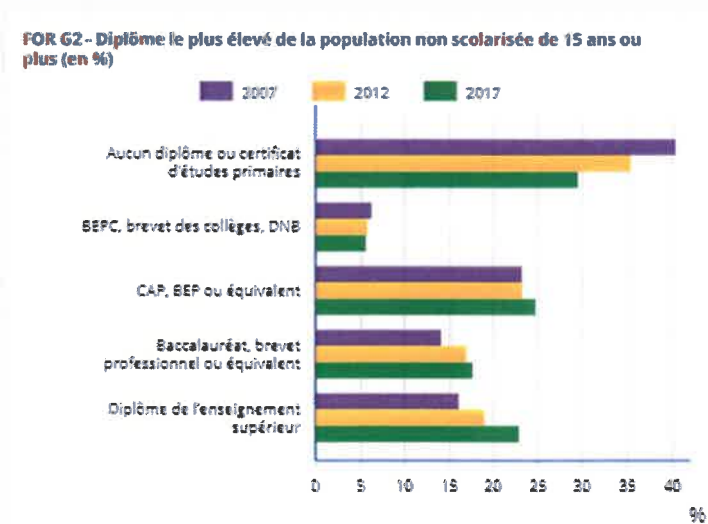
• Sources : Insee, RP2017 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2020.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Ces chiffres entrent en corrélation avec les indications du Contrat de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles de mars 2017 (p.46) : *“La région est particulièrement touchée par le chômage (12,8% et 18,6% pour les moins de 25 ans) : près de 100 000 jeunes de moins de 25 ans recherchent un emploi”*.

2.3. Ressources matérielles de l'établissement

- 3 Secrétariats/Services pédagogiques (1 par département)
- 1 Secrétariat/Service de direction
- 1 Service financier
- 1 Service entretien - maintenance
- 1 Service de documentation doté d'une bibliothèque et d'une salle d'étude
- 1 Service informatique
- 1 Service audiovisuel
- 1 Service scolarité - accueil
- 1 Service de reprographie avec logiciel de commande en ligne. Les travaux demandés sont livrés dans les 2 à 3 jours. Ce service, délocalisé sur le site de Pont de Bois, permet l'impression de gros volumes de documents.
- 10 photocopieurs
- 30 bureaux de 1 ou 2 personnes équipés de postes informatiques
- 5 salles de réunion
- 3 amphithéâtres
- 28 salles de TD ou de TP
- 2 laboratoires de langues
- 1 laboratoire photo
- 1 salle de diffusion audiovisuelle
- 6 salles informatiques (équipées de 133 postes informatiques, au total)
- 30 vidéoprojecteurs
- 3 régies de montage
- 1 plateau de tournage
- 1 réseau WIFI couvrant l'ensemble des locaux de l'IUT
- 1 cafétéria avec un stand de restauration rapide géré par le CROUS
- 1 restaurant universitaire géré par le CROUS (proximité : 50 mètres)
- 1 parc de logements étudiants, géré par le CROUS, situé à proximité de l'IUT

Les locaux de l'IUT occupent, au total, une surface de 6402 m². Le bâtiment est situé au **centre-ville** de Tourcoing. Il est accessible par la **route**, par **métro**, par **train** et par **tramway**. Il est également situé sur un axe ferroviaire France – Belgique, ce qui constitue un avantage du point de vue de la mobilité étudiante vers la Belgique. Le bâtiment respecte toutes les règles en matière d'**hygiène et de sécurité**. Il est mis aux normes pour l'**accueil des personnes en situation de handicap**.

3. Offre de formation actuelle

3.1. Offre de formation actuelle proposée

Le Département Carrières Sociales de l'IUT de Tourcoing propose la formation d'éducateur spécialisé. Au cours de leurs deux premières années de formation, les étudiants préparent le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) option Éducation Spécialisée. Ils entrent ensuite, au sein même de l'IUT, en troisième année de formation et passent le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES).

L'Équipe pédagogique entend préparer les étudiants au métier d'Éducateur Spécialisé en suivant à la lettre les indications de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé :

« Définition de la profession et du contexte de l'intervention

L'éducateur.trice spécialisé.e est un.e professionnel.le du travail social. Il.elle exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il.elle accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur.trice spécialisé.e intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il.elle favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il.elle s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur.trice spécialisé.e intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il.elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il.elle est amené.e à participer à l'organisation et/ou la coordination/mobilisation des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il.elle est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur.trice spécialisé.e est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il.elle agit et intervient. Il.elle intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

Rôle et fonctions

L'éducateur.trice spécialisé.e travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il.elle contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir. L'éducateur.trice spécialisé.e contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il.elle favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

Il.elle aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

L'éducateur.trice spécialisé.e établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.

Dans sa pratique, il.elle adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il.elle s'adapte à l'autre en se rendant disponible.

Il.elle est amené.e à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il.elle s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il.elle partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il.elle conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il.elle émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il.elle travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le.la professionnel.le participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions tutorales auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public : enfants, adolescents, adultes, familles et groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap...

Employeurs : collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (État, Hospitalière, Territoriale)...

Politiques sociales : Protection de l'enfance en danger, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention : Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), hôpitaux, etc. ».¹

3.2. Historique de l'offre de formation en travail social

L'option Éducation Spécialisée existe depuis 1972. Elle a d'abord reçu son agrément par la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales du Nord-Pas-de-Calais), lequel a été maintenu, par la suite, par la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). La formation était initialement cofinancée par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des Affaires Sociales, via la DRASS. Elle est, à présent, cofinancée par Ministère de l'Éducation Nationale et la Région des Hauts-de-France.

3.3. Place de la formation dans le contexte régional et national

Sur le plan national, 6 IUT forment des étudiants en Éducation Spécialisée. Cependant, seul deux d'entre eux possèdent un agrément et un cofinancement « État-Région » pour amener leurs étudiants au Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (Grenoble et Tourcoing). Les IUT d'Angers, d'Evreux, de Nice et de Ville d'Avray délivrent uniquement le Diplôme Universitaire de Technologie option Éducation Spécialisée, un titre qui n'est pas reconnu par les conventions collectives du secteur de l'Éducation Spécialisée, ni par les textes réglementaires qui régissent le fonctionnement des établissements spécialisés. Seul le DEES permet d'accéder au statut d'Éducateur Spécialisé. Les IUT de Grenoble et de Tourcoing sont, quant à eux, agréés par leur Régions respectives afin de proposer la formation au Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé au cours d'une troisième année de formation.

Toutes les autres formations en Éducation Spécialisée proposées en France relèvent d'établissements privés financés chacun par leur Conseil Régional. À ce titre, les IUT de Tourcoing et de Grenoble constituent des exceptions notables.

¹ Annexe 1 de l'Arrêté du 22 août 2018

Sur le plan régional, l'IUT est le seul établissement public qui propose la formation d'Éducateur spécialisé. Tous les autres organismes sont des opérateurs privés (AFERTES, ESTS, IRTS). Il est le seul établissement situé sur le versant EST de la métropole Lilloise, réputé être le plus défavorisé. En effet, Tourcoing et plus encore Roubaix, sa commune limitrophe, sont des communes en difficulté sur le plan de l'emploi, du niveau de qualification de la population et de l'accès au logement ou aux dispositifs de santé. De ce point de vue, on peut comprendre que les travaux menés dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Formations du Social² indiquent que Roubaix et Tourcoing constituent, dans la Région des Haut-de-France, une zone en tension du point de vue des besoins en formation de travailleurs sociaux.

3.4. Nature et contenu d'un conventionnement avec un EPSCP partenaire

L'IUT de Tourcoing est une composante de l'Université de Lille. À ce titre, il est dispensé de la démarche de conventionnement.

« Pour mettre en œuvre les nouvelles formations, l'ensemble des établissements concernés (lycées publics ou privés, établissements de formation en travail social), à l'exception des IUT, devra avoir conclu une convention avec un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), permettant de s'inscrire dans le cadre fixé par l'arrêté suscité. » INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N°DGCS/SD4A/DGESIP/2017/170 du 9 mai 2017

4. Projet pédagogique et parcours de formation proposé(s)

4.1. Offre de formation envisagée : Articulation entre le DUT option éducation spécialisée et le DEES

Selon l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur spécialisé³, la formation comporte 1 450 heures d'enseignement théorique et 2 100 heures (60 semaines) de formation pratique.

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

La formation pratique, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

² Schéma Régional des Formations du Social, Région des Hauts-de-France, Commission Permanente du Conseil Régional, délibération n° 20180488 du 27 mars 2018, annexe 3, feuille 60. Les caractères gras ont été ajoutés.

³ Annexe 1

La formation d'éducateur spécialisé à l'IUT B de Tourcoing est construite autour de deux diplômes :

- Le DUT Carrières Sociales, option éducation spécialisée, préparé au cours de deux premières années (Semestre 1,2,3,4)
- Le DEES, préparé au cours de la troisième année (Semestres 5 et 6)

Les trois années de formation sont organisées en six périodes permettant de concilier les exigences de la semestrialisation à laquelle sont astreints les établissements d'enseignement supérieur, les directives du programme pédagogique national des IUT Carrières Sociales, et en particulier celui concernant l'éducation spécialisée, mais aussi les contraintes liées au référentiel de certification de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur spécialisé.

La formation d'éducateur spécialisé dispensée à l'IUT B de Tourcoing est régie par deux programmes pédagogiques :

- Le Programme Pédagogique National (PPN) qui définit les enseignements et les compétences, leur volume horaire (environ 1600 heures au total) et leur répartition pendant la formation. Le référentiel de compétences DUT de l'option Education spécialisée a été bâti sur la base des compétences des diplômes d'Etat.
- Le programme pédagogique du DEES défini par référentiel de formation de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur spécialisé est constitué de quatre domaines de formation.

Depuis la réforme du DEES en 2018, ce diplôme est classé au niveau VI de la nomenclature des niveaux de formation (bac+ 3). Aussi, la formation est dispensée dans le cadre du cycle L du schéma LMD (Licence – Master – Doctorat) et prépare en six semestres les étudiants au métier d'éducateur spécialisé.

La formation des éducateurs spécialisés articule des savoirs théoriques et des savoirs d'action. Les modalités de formation envisagent cette dialectique par une imbrication d'apports universitaires et d'apports professionnels (notamment lors des stages) en se basant sur un enseignement modulaire qui comprend un cœur de compétences et des modules complémentaires permettant à l'étudiant de définir son parcours conformément à son Projet Personnel et Professionnel (PPP).

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de stages. Ils sont assurés par une équipe comprenant des formateurs, des enseignants chercheurs et des intervenants du monde professionnel.

Pour préparer les étudiants au DUT et au DEES, l'ensemble des enseignements dispensés sont organisés à la fois en Unités d'Enseignement et en domaines formation. Chaque semestre fait l'objet de 30 crédits européens (ECTS). Chacune de ces périodes est articulée autour d'objectifs permettant une appropriation progressive des contenus et des postures qui donnent sens au cheminement personnel et professionnel de chaque étudiant.

Pour le DUT, les enseignements sont structurés, conformément au PPN, en modules et répartis dans quatre unités d'enseignements (UE) :

- **DUT 1ère année – semestre 1 - 30 ects**

UE 1- Environnement institutionnel
UE 2- Individus et sociétés
UE 3- Fondements méthodologiques
UE 4- Découverte professionnelle

- **DUT 1ère année – semestre 2 - 30 ects**

UE 1- Institutions et politiques publiques
UE 2- Sociétés, populations et territoires
UE 3- Méthodes, techniques et langages
UE 4- Pratiques professionnelles

- **DUT 2ème année – semestre 3 - 30 ects**

UE 1- Organisation et politiques sectorielles
UE 2- sociétés, populations et publics
UE 3- Techniques et conception de projet
UE 4- Développement professionnel

- **DUT 2ème année – semestre 4 - 30 ects**

UE 1- Acteurs, dynamiques et territoires
UE 2- Publics et pratiques professionnelles
UE 3 - Langages et communication professionnelle
UE 4- Approfondissement professionnel

Afin d'articuler le DUT Carrières sociales option éducateur spécialisé avec le DEES, ces unités d'enseignement sont déclinées en 4 domaines de formation tels qu'ils sont prescrits dans l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé :

- **DF1** : La relation éducative spécialisée
- **DF2** : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
- **DF3** : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle
- **DF4** : Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux

Ces quatre domaines sont travaillés tout au long de la formation. Notre programme pédagogique est construit avec la volonté d'articuler ces unités enseignements relatives au DUT avec les domaines de formation du DEES⁴. C'est dans cette logique que nous avons élaboré notre programme pédagogique des 3 années de formation en procédant à une correspondance entre les unités d'enseignement et les domaines de formation. Cela se traduit, notamment par les adaptations suivantes :

- **Adaptation de la formation théorique :**

⁴ Annexe 2

Sur les quatre premiers semestres de formation, des enseignements spécifiques aux 4 domaines de formation du DEES sont articulés avec les enseignements théoriques relatifs aux unités d'enseignement du DUT à hauteur des volumétries prescrites dans l'Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Les deux derniers semestres de formation s'inscrivent en continuité avec les enseignements théoriques et pratiques du DUT, mais sont organisés uniquement en référence aux quatre domaines de formation.

- **Adaptation de la formation pratique :**

Pour le DUT, la première année comporte un stage de 8 semaines et la deuxième année, un stage de 8 semaines. Pour le DEES, la formation pratique s'organise de la manière suivante :

- 1^{ère} année : stage de 8 semaines
- 2^{ème} année : stage de 16 semaines
- 3^{ème} année : stage de 36 semaines

L'objectif de notre formation étant la préparation du diplôme d'Etat, cela nous oblige à procéder à une adaptation locale très forte du PPN, pour intégrer les 2100 heures de stage requises pour la présentation des étudiants au DEES.

Cette articulation entre le DUT et le DEES trouve un prolongement lors de la certification des épreuves relatives au DEES. En effet, conformément à l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur spécialisé, les jurys pour les épreuves de certification comprennent des formateurs, des enseignants-chercheurs et des professionnels confirmés du secteur. La spécificité de notre formation qui articule le DUT et le DEES, conduit à mobiliser lors de ces jurys de certification les enseignants-chercheurs qui ont assuré les enseignements disciplinaires au cours des trois années de formation. De même, ces enseignants-chercheurs sont impliqués dans les instances pédagogiques d'ingénierie de formation et également dans différentes commissions relatives à l'évaluation de la qualité de la formation (conseil de perfectionnement, commissions pédagogiques). En outre, le jury du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est présidé par un enseignant-chercheur de l'option qui travaille en étroite collaboration avec le Rectorat et la DRJSCS.

4.2. Articulation de la formation avec les formations de même niveau (à l'échelle de l'établissement ou inter-établissements)

Les formations au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) proposées par les Départements Carrières Sociales des IUT de France sont appelées des « options ». Elles sont au nombre de 5 :

- Animation Sociale et Socioculturelle (proposée à l'IUT B)
- Assistant de Service Social.
- Éducateur Spécialisé (proposée à l'IUT B)
- Gestion Urbaine (proposée à l'IUT B)
- Service à la Personne.

4.2.1. Des enseignements du DUT Carrières Sociales en tronc commun

Les compétences communes à ces cinq familles de métiers sont regroupées dans un tronc commun d'enseignements.

Activités et compétences de base – Tronc commun aux 5 options ⁵	
Activités	Compétences (être capable de)
Réalisation d'un diagnostic : analyse du contexte, identification des besoins des individus ou des populations et synthèse des données	Identifier et analyser le contexte institutionnel et juridique de l'intervention, et le cadre des politiques publiques et de leurs évolutions.
	Repérer les enjeux démocratiques, économiques, politiques et sociaux.
	Inscrire le travail dans des dispositifs, en lien avec des acteurs et des actions, à toutes les échelles territoriales (locale, nationale, européenne et internationale).
	Intégrer la dimension européenne et internationale de son exercice professionnel dans une perspective d'ouverture et de développement culturel et social global.
	Adopter une posture professionnelle en intégrant la dimension de l'éthique et de la déontologie professionnelle, et en tenant compte des missions et fonctions des professionnels dans les différents champs d'intervention.
	Établir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation.
	Clarifier les enjeux identitaires et culturels pour intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans la relation.
	Identifier les réalités sociales, économiques, culturelles, éducatives et psychologiques des individus et des populations.
	Proposer un cadre et des outils pour le repérage des besoins spécifiques et pour la formulation des attentes des publics.
	Adapter ses pratiques d'intervention et les réponses proposées en tenant compte des spécificités et des besoins identifiés des publics.
	Identifier et qualifier des sources d'information pertinentes.
	Exploiter des sources d'information dans le cadre d'une activité.
Organiser des informations dans une perspective argumentative .	
Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication.	

⁵ Programme Pédagogique National des DUT Carrières Sociales (2013).

	<p>Articuler l'identification des besoins humains et la prise en compte de la commande institutionnelle.</p> <p>Mobiliser des techniques et des outils méthodologiques de recueil de données.</p> <p>Préconiser des stratégies d'intervention et fournir des outils d'aide à la décision.</p> <p>Rédiger des rapports d'étude, d'activités et de diagnostic.</p> <p>Rendre compte d'un travail de diagnostic auprès des individus, des populations, de son institution et des partenaires.</p>
Conception de projets et d'actions portés par des individus et des populations	<p>Donner du sens à l'action en formalisant des finalités, des objectifs et des buts.</p> <p>Coopérer à des réponses d'appels à projets.</p> <p>Définir une stratégie d'action basée sur les résultats du diagnostic.</p> <p>Déterminer un plan d'action sur un mode participatif et partenarial, incluant l'ensemble des acteurs concernés.</p> <p>Utiliser des méthodes d'intervention collective (partenariales) et d'animation de groupes et/ou individuelles, pour l'élaboration de projets et d'actions.</p> <p>Élaborer une démarche d'évaluation de projet.</p>
Mise en œuvre des actions : réalisation du projet et valorisation des acteurs	<p>Effectuer une présentation argumentée d'un projet, et le négocier auprès de supérieurs hiérarchiques, de partenaires ou de financeurs potentiels.</p> <p>Piloter les actions programmées et/ou participer à leur mise en œuvre.</p> <p>Travailler en équipe et, selon son statut et ses responsabilités, gérer une équipe.</p> <p>Assurer une fonction de médiation entre les acteurs et les partenaires (travail collectif, conduite de réunion, techniques relationnelles, gestion de conflits...)</p> <p>Résoudre des problèmes d'organisation technique, logistique.</p> <p>Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers.</p> <p>Élaborer une communication interne et externe sur les actions et projets.</p> <p>Renforcer la légitimation des actions et des acteurs.</p> <p>Rendre visibles les capacités d'intervention de la population.</p> <p>Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action.</p> <p>Valoriser la capacité des différents acteurs à travailler ensemble.</p>
Évaluation des actions, ajustement des projets et des postures professionnelles.	<p>Mettre en œuvre une démarche d'évaluation continue et terminale.</p> <p>Échanger les analyses sur les résultats avec l'ensemble des acteurs.</p> <p>Interroger la pertinence du projet et de ses effets tant en termes d'objectifs que de moyens, et valoriser le cas échéant l'aboutissement du projet.</p> <p>Innover et faire preuve de créativité pour prolonger un projet ou une action.</p>

	Développer une attitude réflexive pour soi-même et au sein d'une équipe.
	Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques.
	Adopter une attitude de veille professionnelle permanente, de création et d'innovation.
	Initier et participer à des projets ainsi qu'à des réseaux professionnels d'échanges de pratiques.

L'IUT de Tourcoing propose 3 de ces options et dispense donc, pour les étudiants inscrits en première et en seconde année de DUT, des enseignements de tronc commun. La notion d'enseignements communs signifie que les étudiants des 3 options ont des enseignements d'un contenu comparable, mais qui ne sont pas délivrés simultanément à l'ensemble des étudiants.

4.2.2. Des modules pédagogiques et des dispositifs inter-options

Au-delà des enseignements, l'articulation pédagogique s'étend à des actions communes à plusieurs options du Département. Par exemple, les étudiants participent conjointement à la Journée Internationale des Droits des Femmes, à des conférences ou à des actions culturelles. Les étudiants des trois options sont également groupés dans le Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL). Ce programme, financé par la Région des Hauts-de-France, est destiné aux étudiants boursiers titulaires d'un bac technologique. Il vise à favoriser leur réussite grâce à un tutorat individuel et des cours consacrés aux compétences « transversales » (expression écrite et orale, par exemple). Les étudiants des 3 options éligibles et volontaires participent ensemble à cette action d'aide à la réussite.

4.2.3. Une passerelle inter-options et réorientation du parcours universitaire

Une passerelle est établie entre le DUT Animation Sociale et le DUT Éducation Spécialisée. Suivant en cela l'arrêté du 22 août 2018, les étudiants titulaires d'un bac + 2 peuvent bénéficier d'un allègement d'un tiers de leur formation. Au terme de leur seconde année de formation, les étudiants en Animation sont informés de cette possibilité et des modalités de dépôt de candidature s'ils souhaitent poursuivre leurs études par une seconde année de DUT Éducation Spécialisée. Ils ont donc la possibilité de valider deux DUT puis d'intégrer la formation d'Éducateur Spécialisé.

Cet allègement d'un tiers de la formation est également proposé aux étudiants ayant commencé un cursus dans d'autres composantes de l'Université (UFR de psychologie, Département de Sociologie, etc.). Il s'agit d'étudiants qui souhaitent, pour des raisons personnelles ou une modification de leurs choix professionnels, changer d'orientation. Si ces étudiants sont titulaires d'un niveau bac + 2 (ou davantage), ils peuvent s'inscrire en Année Spéciale dans l'option Éducation Spécialisée.

Les articulations pédagogiques dont il vient d'être question ne valent que pour la première et la seconde année de DUT. Dès l'obtention de leur DUT, les étudiants en Animation Sociale et

en Gestion Urbaine s'insèrent professionnellement ou poursuivent leurs études dans des licences générales ou des licences professionnelles. Au contraire, compte tenu du fait que le DUT Carrières Sociales, option Éducation Spécialisée n'est pas reconnu par les conventions collectives du secteur, les étudiants qui obtiennent leur DUT Éducation Spécialisée s'inscrivent, au sein même de l'IUT, dans une troisième année destinée à leur permettre de se présenter aux épreuves du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé. Pour cette troisième année, aucune articulation pédagogique n'intervient avec les autres formations du Département Carrières Sociales.

4.2.4. Validation d'une licence SHS

L'IUT poursuit également sa politique de **double cursus** pour ses étudiants en Éducation Spécialisée. Ce double cursus, mené en partenariat avec l'UFR « Développement Social, Éducation, Culture, Communication, Information, Documentation » permet aux étudiants d'obtenir, à la fin de leurs 3 années de formation, un DUT, un Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé et une licence 3 en Sciences de l'Éducation, parcours « Travail Educatif, Social, Santé, Vie scolaire » (TE2SVS) à l'Université de Lille. Chaque année, environ 60 étudiants éducateurs valident ce double diplôme. Quelques-uns choisissent de remettre la validation de leur licence à plus tard et une dizaine d'entre eux poursuivent leurs études en master 1.

4.3. Justification des formations choisies (vivier d'enseignants, de formateurs, contexte local, historique de l'établissement, etc.)

L'équipe pédagogique est constituée en adéquation avec la formation dispensée. Les profils des postes mis au concours sont toujours élaborés en ce sens.

Les formateurs permanents associés à la formation ont une expérience professionnelle significative dans le secteur du travail social. Ils ont été embauchés pour cela. Ils sont donc tout à fait légitimes pour former des étudiants éducateurs spécialisés. En outre, ils sont tous titulaires de titres universitaires (master 1, master 2, doctorat) et ont un réseau professionnel important qui leur permet d'obtenir, pour des interventions ponctuelles à caractère professionnel, la collaboration de vacataires disposant d'une solide expérience dans le champ de l'Éducation Spécialisée. Leur réseau permet aussi d'aider les étudiants lors de leur recherche de stages.

Les enseignants-chercheurs de l'IUT qui interviennent dans la formation d'Éducation Spécialisée enseignent la sociologie, la psychologie sociale, la psychopathologie, la psychologie des handicaps, la méthodologie de la recherche, c'est-à-dire autant de disciplines importantes dans un cursus de formation de futurs éducateurs. Ils font également partie de laboratoires de recherche de l'Université de Lille.

Le Département Carrières Sociales dispose aussi de **professeurs certifiés et agrégés** qui assurent des enseignements.

4.4. Positionnement de l'offre de formation menant au diplôme conférant grade de licence dans l'offre globale de l'établissement et à l'échelle académique et régionale

L'IUT B de Tourcoing comprend trois Départements. Au sein du Département Carrières Sociales seule l'option éducation spécialisée prépare à un DUT et à un diplôme conférant le grade licence (DEES). Le Département Gestion, logistique et transport prépare à un DUT et à une licence professionnelle intitulée « Management des transports et de la distribution ». Le Département Infocom prépare à un DUT et à deux licences professionnelles : une licence professionnelle « Métiers du livre » et une licence professionnelle « Métiers de la communication ».

Au niveau académique, l'IUT B de Tourcoing est le seul établissement public à préparer à un DUT Carrières Sociales option éducation spécialisée et au DEES.

Au niveau régional, trois établissements privés participant à une mission de service public et dans l'intérêt général préparent au DEES. Ces établissements privés sont les suivants :

- IRTS : Sites : Loos, Arras, Grande Synthe, Valenciennes, Etaples
- AFERTES : Sites : Arras, Avion
- EESTS : Sites : Lille, Maubeuge, Saint-Omer, Avion
- APRADIS : Sites : Amiens, Beauvais, Laon

4.5. Effectifs prévisionnels

L'option Education Spécialisée accueille en moyenne 80 à 85 étudiants par an. Cet effectif est en augmentation ces dernières années en raison d'une sollicitation du Rectorat visant à accueillir davantage d'étudiants et de répondre ainsi aux demandes d'orientations Post-Bac.

5. Pilotage de la formation

5.1. La liste des enseignants/formateurs issus du monde professionnel (en indiquant leur origine, niveau de responsabilité, titres détenus)

Alix Jean-Sébastien

Formateur à temps plein à l'IUT depuis 2012.

Diplômes : Master 2 de sociologie. Doctorat en sociologie (2019).

Expérience(s) professionnelle(s) *principale(s)* avant l'arrivée à l'IUT :

Huit années de fonctions éducatives au sein de l'internat d'un Institut Médico-Educatif accueillant de jeunes adultes psychotiques. Vacataire en sociologie dans un centre de formation pour éducateurs spécialisés (180h/an) durant 6 ans.

Principaux cours assurés dans l'option Education Spécialisée :

- Histoire du travail social.
- Enjeux du travail social.

- Accompagnement éducatif.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Tutorat individuel et collectif.

Responsabilités actuelles : Membre élu du Conseil de Département Carrières Sociales.

Corbeau Rémi

Formateur à temps plein à l'IUT depuis 2009.

Diplômes : Brevet d'État d'Éducateur en sports adaptés en situation de handicap (1986), Diplôme d'État aux Fonctions de l'Animation (DEFA, 1992), Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS, 2008).

Expérience(s) professionnelle(s) *principale (s)* avant l'arrivée à l'IUT : 25 ans à temps complet dans des fonctions éducatives auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap intellectuel (Centre Médico-Pédagogique, Institut Médico-Éducatif, Établissement et Services d'Aide par le Travail, Service éducatif en milieu ouvert).

Principaux cours assurés dans l'option Education Spécialisée.

- Partenariats - réseaux.
- Méthodologie de l'observation.
- Analyse des organisations.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Tutorat individuel et collectif.

Dablemont Stéphanie

Formatrice à temps plein à l'IUT depuis 2013.

Diplômes : DEES (1995), Psychologue du travail, niveau 1 (2013), Master 2 de sciences de l'éducation- parcours AERTEF (2019).

Expérience(s) professionnelle(s) *principale (s)* avant l'arrivée à l'IUT : Éducatrice Spécialisée au Foyer d'Adolescentes Scolaires de Lambersart (1995 – 1999), au Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CHRS) de Lille (1999 – 2003) et à l'Atelier de préformation F.C.P. de Marquette (2003 – 2014). Vacations à l'IRTS d'Arras, l'ISL de Lille et l'IUT de Tourcoing (de 2008 à 2013).

Principaux cours assurés dans l'option Education Spécialisée.

- Partenariats - réseaux.
- Méthodologie de l'étude de situation /dissertation éducative.
- Ecrits professionnels
- Tutorat individuel et collectif.
- Analyse des pratiques professionnelles.

Responsabilités actuelles :

- Directrice de l'option Education Spécialisée.
- Membre de droit du Conseil de Département Carrières Sociales.
- Responsable du DC2-1 – inter-écoles.

Gallasse Jean-Pierre

Formateur à temps plein à l'IUT depuis 2010.

Diplômes : DEES (1988), Licence de philosophie (1995), Maîtrise de Sciences et Techniques « Gestion et Développement Social » (2000), Master 2 de sociologie (2016). Actuellement doctorant en sociologie.

Expérience(s) professionnelle(s) *principale (s)* avant l'arrivée à l'IUT : Éducateur spécialisé à l'Institut Médico-Pédagogique Le Fromez (APEI, 1983-1986), à l'Association Interval (1988-1989), à l'Institut Médico-Éducatif Denise Legrix (APEI, 1989-2000), et à l'Association de Rencontre « Parents et Jeunes » (2003-2009). Formateur à l'Institut Régional de Travail Social (site d'Artois, 2002 - 2010).

Principaux cours assurés dans l'option Éducation Spécialisée.

- Pédagogie.
- Tutorat individuel et collectif.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Accompagnement éducatif.
- Méthodologie mémoire.

Responsabilités actuelles :

- Chef du département Carrières Sociales
- Responsable du dispositif d'allègement de formation (année spéciale).
- Membre de droit du Conseil de Département Carrières Sociales.

Gruson Christine

Formatrice à temps plein à l'IUT depuis 2004.

Diplômes : DEES (1987), Master 2 professionnel de Sciences de l'Éducation (2002), Master 2 recherche en Sciences de l'Éducation (2005), Doctorat de sociologie (2012).

Expérience(s) professionnelle(s) *principale (s)* avant l'arrivée à l'IUT : Éducatrice spécialisée dans le champ des handicaps (de 1987 à 2004).

Principaux cours assurés dans l'option Education Spécialisée.

- Méthodologie de projet.
- Méthodologie de l'observation.
- Analyse des organisations.
- Tutorat individuel et collectif.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Méthodologie du journal d'étude clinique.

Responsabilités actuelles :

- Coordinatrice du dispositif « Programme Régional de Réussite Études Longues » (PRREL).
- Membre élue du Conseil IUT.
- Membre active de la Cellule de Veille et d'Information Harcèlement Sexuel de l'Université de Lille.
- Référente « Mission Handicap » de l'Université de Lille

5.2. La liste des enseignants/formateurs issus du monde académique avec leur statut et leur appartenance (en précisant leur rôle et leurs responsabilités dans l'équipe pédagogique)

Les enseignants certifiés ou agrégés dont les noms suivent sont nommés à l'IUT et rattachés pédagogiquement au Département Carrières sociales. Ils réalisent donc la totalité ou la quasi-totalité de leur service statutaire d'enseignement dans le Département. Leurs interventions dans le cursus de formation des étudiants éducateurs ne relèvent donc pas d'un conventionnement avec une université, car **ils sont enseignants à part entière à l'IUT**, lequel est une composante de l'Université de Lille. **Les pourcentages indiqués renvoient à la proportion du service d'enseignement dû à l'Université de Lille** effectué dans la formation des étudiants éducateurs.

Kirscher Philippe

Professeur certifié de philosophie depuis 1990 (10 %).

Ancien professeur de philosophie en lycée général.

Enseignant en philosophie.

Responsable de l'option Gestion Urbaine du Département Carrières Sociales.

Racle Appoline

Professeure certifiée à l'IUT depuis 2015 (5 %).

Ancienne professeure d'anglais en lycée général et technologique.

Enseignante en anglais.

Responsable des relations internationales au sein du Département Carrières Sociales.

Sabri Driss

Professeur certifié d'économie-gestion depuis 2018 (25 %).

Ancien professeur d'économie et de Gestion en terminale et en BTS.

Enseignant en économie, gestion et bureautique.

Wilcox Christie

Professeure certifiée à l'IUT depuis 2013 (28 %).

Ancienne professeure d'anglais en collège.

Enseignante en anglais.

Responsable des relations internationales pour l'IUT et le Département Information et Communication.

5.3. La liste/part des enseignants-chercheurs issus d'établissements d'enseignement supérieur intervenant dans la formation

Les enseignants-chercheurs dont les noms suivent sont nommés à l'IUT et rattachés pédagogiquement au Département Carrières sociales. Ils réalisent donc la totalité ou la quasi-totalité de leur service statutaire d'enseignement dans le Département. Leurs interventions dans le cursus de formation des étudiants éducateurs ne relèvent donc pas d'un conventionnement avec une université, car **ils sont enseignants titulaires à l'IUT**, lequel est une composante de l'Université de Lille. Les pourcentages indiqués renvoient à la proportion du service d'enseignement dû à l'Université de Lille effectué dans la formation des étudiants éducateurs.

Castra Michel : Docteur en sociologie, Habilité à Diriger des Recherches, Professeur des Universités. Université de Lille.

DeKoning Marieke : Docteure en psychologie sociale, Maître de Conférences. Université de Lille.

Devémy Nicolas : Master 2 de psychologie clinique, Diplôme Universitaire (DU) de victimologie, DU de psychologie légale et DU d'expertise psychologique. Maître de Conférences associé en psychologie du développement. Université de Lille.

Doba Karyn : Docteure en psychologie pathologique, Maître de Conférences.

Facon Bruno : Docteur en psychologie cognitive, Habilité à Diriger des Recherches, Professeur des Universités. Université de Lille.

Guérandel Carine : Docteure en Sociologie, Maître de Conférences. Université de Lille.

Marlière Éric : Docteur en sociologie, Maître de Conférences. Université de Lille. Habilité à Diriger des Recherches- Université de Lille

Véran Jean-François : Docteur en Anthropologie sociale et ethnologie, Maître de conférences. Université de Lille

5.4. L'adossement à la recherche : publications du corps enseignant et des intervenants, part des docteurs et des HDR dans la formation, laboratoires de recherche

Pour éviter d'alourdir le texte, un maximum de 5 publications significatives a été demandé à chaque permanent (formateur ou enseignant-chercheur) intervenant dans la formation des étudiants éducateurs de l'IUT de Tourcoing.

Alix Jean-Sébastien : Laboratoire CADIS (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques) de l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Université de Paris Sciences et Lettres) et chercheur associé au Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES, EA 3589, Université de

Alix J-S, Autès, M., Marlière E. (dir.), (2020). *Le travail social en quête de légitimité. Une lutte pour la connaissance et la reconnaissance*. Rennes, Presses de l'EHESSP.

Alix J-S, Bertrand D., Brun J-M., Chauvière M., Garrigue G. (2018). *Debout pour nos métiers du travail social*. Toulouse, Eres.

Alix J-S, Divay S. (dir.). (2018). Les professionnels de l'évaluation. Mise en visibilité d'un groupe professionnel. *Revue sociologie*, mis en ligne le 13 mars 2018. (<https://journals.openedition.org/sociologie/6668>)

Alix J.-S. & Autès M. (2014). Un bon consentement vaut-il mieux que de mauvaises contraintes ? In *Connexions, La prise de décision entre rationalité et rationalisation*, 101, 93-104.

Alix J.-S. (2014). Travail social et procédures d'objectivation. Faux masque et vraie fiction. In M. Boucher & M. Belqasmi (Eds.), *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale* (pp. 147-166). Paris, L'Harmattan,

Castra Michel : Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES, EA 3589), Université de Lille.

Castra, M. (2018). Émotions, organisation et fin de vie. Le travail des aides-soignantes et des infirmières de soins palliatifs. In A. Anchisi & E. Gagnon (Eds.), *Aides-soignantes et autres funambules du soin. Entre nécessités et arts de faire* (pp. 145-162). Québec : Presses de l'Université Laval.

Castra, M. (2017). Les enjeux sociaux et éthiques d'une médicalisation de la fin de vie. In A.-M. Guillemard & E. Mascova (Eds.), *Allongement de la vie : quels défis, quelles politiques ?* (pp. 381-391). Paris : Éditions La Découverte.

Castra, M. (2016). Du don au dégoût : ambivalence des affects face au prélèvement d'organes. In D. Memmi, G. Raveneau & E. Taïeb E. (Eds.), *Le social à l'épreuve du dégoût* (pp. 171-182). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Castra, M. & Schepens, F. (2015). Devenir professionnel en soins palliatifs. Bifurcations professionnelles, apprentissages et recompositions identitaires. *Travail et emploi*, n° 141, 53-69.

Castra, M. (2015). Les transformations sociales de la fin de vie et de la mort dans les sociétés contemporaines. *Revue Empan*, n° 97, 12-18.

De Koning Marieke : Laboratoire Psychologie : Interactions, Temps, Émotions, Cognition (PSITÉC, EA 4072), Université de Lille.

Rebzani, M. & **De Koning, M.** (2009). Attribution à la discrimination ethnique à l'embauche, réactions émotionnelles des candidats et perception de l'employeur. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 83, 45-69.

De Koning, M., Bouguignon, D. & Roques, M. (2015). Perception of the labour market as impermeable and personal self-esteem: the moderating role of the duration of unemployment.

International Review of Social Psychology, 28, (2), 84-96.

Doba Karyn : Laboratoire SCALab Sciences Affectives et Cognitives (Unité Mixte de Recherche 9193, CNRS - Université de Lille).

Doba, K., Berna, G., Constant, E., & Nandrino, J-L. (2018). Self-differentiation and eating disorders in early and middle adolescence: A cross-sectional path analysis. *Eating Behaviors*, 29, 75-82.

Pezard, L., **Doba, K.**, Lesne, A., & Nandrino, J-L. (2017). Quantifying the dynamics of emotional expressions in family therapy of patients with anorexia nervosa. *Psychiatry Research*, 253, 49-57.

Henschel, S., **Doba, K.**, & Nandrino, J-L. Emotion Regulation Processes and Psychoform and Somatoform Dissociation in Adolescents and Young Adults with Cumulative Maltreatment. *Journal of Trauma & Dissociation*. In press.

Antoine, P., Flinois, B., **Doba, K.**, Nandrino, J-L., Dodin, V., & Hendrickx, M. (2016). Living as a couple with anorexia nervosa: A dyadic interpretative phenomenological analysis. *Journal of Health Psychology*, 1-11. DOI: 10.1177/1359105316672095

Allé, M., Gandolphe, M.C., **Doba, K.**, Köber, C., Potheegadoo, J., Coutelle, R., Habermas, T., Nandrino, J.L., Danion, J.M., & Berna, F. (2016). Grasping the mechanisms of narratives' incoherence in schizophrenia: An analysis of the temporal structure of patients' life story. *Comprehensive Psychiatry*, 69, 20-29.

Facon Bruno : Laboratoire SCALab « Sciences Affectives et Cognitives » (Unité Mixte de Recherche 9193, CNRS - Université de Lille).

Facon, B., Magis, D., & Courbois, Y. (2020). *On the developmental trajectories of relational concepts among children and adolescents with intellectual disability of undifferentiated etiology*. American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities. In press.

Facon, B. & Magis, D. (2019). *Does the development of syntax comprehension show a premature asymptote among persons with Down syndrome? A cross-sectional analysis*. American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities, 124, 131-144.

Facon, B. & Magis, D. (2016). *An item analysis of the French version of the Test for Reception of Grammar among children and adolescents with Down syndrome of intellectual disability of undifferentiated etiology*. Journal of Speech, Language, and Hearing Research, 59, 1190-1197.

Facon, B. (2016). Langage et communication. In : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Ed.), *Les déficiences intellectuelles (pp. 499-590)*. Collection Expertise Collective. Paris: Les Éditions de l'INSERM.

Facon, B., Courbois, Y., & Magis, D. (2016). A cross-sectional analysis of developmental trajectories of vocabulary comprehension among children and adolescents with Down syndrome or intellectual disability of undifferentiated aetiology. *Journal of Intellectual and Developmental Disability*, 41, 140-149.

Gallasse Jean-Pierre : Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES, EA 3589), Université de Lille.

Alix J.-S. & Gallasse J.-P. (2013). Lorsque La proximité ne suffit plus. *Lien social*, n°1109, 13 juin.

Guérandel Carine : Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES, EA 3589), Université de Lille.

Guérandel, C. & Marlière, É. (2017). *Filles et garçons des cités aujourd'hui*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

Guérandel, C. (2017). Une nouvelle catégorie des politiques d'« intégration par le sport » : les « filles de cités ». *Sciences Sociales et Sport*, 10 (1), 79-111.

Guérandel, C. (2017). Sport, genre et travail social : une socialisation de normalisation des comportements sexués. In A. Porrovecchio (Ed.), *Sport, Sex and Gender: Representations and Narratives* (pp.58-72). Paris : L'Harmattan.

Guérandel, C. (2016). *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons des cités*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Guérandel, C. & Marlière, É. (2016). Les djihadistes à travers Le Monde : Pluralité des analyses et impensés. *Hommes & migrations*, 1315, 9-16.

Gruson Christine : Ancienne membre du Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLÉRSÉ), Unité Mixte de Recherche 8019, CNRS - Université de Lille).

Gruson, C. (2015). Être femme et mère désignée « handicapée mentale » : intimité entre invisibilité et stigmatisation ». *Revista inclusiones*, ISSN 0719 - 4706 Volumen especial.

Gruson, C. (2014). Expériences de maternité de femmes appelées « handicapées mentales » : Négociations ou adaptations ? In Douguet F., Le Borgne-Uguen F., Pennec S. (Eds.), *Soins négociés : le malade, ses proches, les professionnels* (pp. 35-145). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Gruson, C. (2013). Maternité des femmes étiquetées « handicapées mentales », une expérience entre désir de « normalité » et contrôle social. In Hoang T., Huart F. (Eds.). *En avoir ou pas ? Les féministes et les maternités* (pp. 119-132). Bruxelles : coll. Pensées féministes, Ed. Université des Femmes.

Gruson, C. (2007). Maternité et handicap mental – le regard paradoxal des professionnel-le-s. *Tsantsa*, 12, 61-73.

Gruson, C. (2003). Être mère et en situation de handicap mental : un projet d'accompagnement. *Recherches féministes*, 16 (2), 167-198.

Marlière Éric : Centre de Recherches « Individus, Épreuves, Sociétés » (CeRIES, EA 3589), Université de Lille.

Marlière E. (2020). *Le travail social en quête de légitimité. Une lutte pour la connaissance et la reconnaissance*. Rennes, Presses de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales ».

Marlière E. (2019). *Banlieues sous tensions : Insurrection ouvrière, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*. Paris, l'Harmattan, coll. »Recherche et transformations sociales ».

Marlière, É. (2017). La perception politique du "système" et ses institutions par un salafi. Un sentiment d'injustice entre conservatisme et complotisme. In J. Talpin, J. O'Miel & F.

Frégosi (Eds). *L'islam et la cité. Engagements musulmans dans les quartiers populaires* (pp. 205-229). Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Marlière, É. (2015). « Des « métallos » de l'entre-deux-guerres aux « jeunes des cités ». In T. Kirszbaum (Ed.), *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville* (pp. 78-89). Paris, Les éditions de l'Aube.

Marlière, É. (2014). *Des « métallos » aux « jeunes des cités » : Sociohistoire d'une banlieue ouvrière en mutation*. Paris, Les Éditions du Cygne.

Véran Jean-François : docteur en anthropologie sociale / ethnologie à l'EHESS (2000). Il est Maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille. Depuis 2010, il est aussi Conseiller en anthropologie chez Médecins sans Frontières.

Véran, J-F. *L'extension du domaine du don à l'anthropologie des violences sexuelles en situation humanitaire*. Revue du Mauss, 2020/1 (n°55), p. 93-114.

Véran, J-F., Fernandes, C., Freire, L. (2018). *Rio de Janeiro en « crise » (2014-2018) : un Etat d'exception ?* Problèmes d'Amérique latine, 2018/4, n°111, p. 103-121.

Véran, J-F. Métis malgré tout : une résistance Amazonienne aux politiques ethniques. Problèmes d'Amérique latine, 2014/1, n°92, p. 27-45.

Véran, J-F. *Les avatars de l'engagement : l'anthropologie brésilienne aux traverses du politique*. Brésil(s), 2013/4, p. 79-101.

Véran, J-F, Dhifallah, H., Elleboode, C., Houliez, H., (2004). *Histoire des idées politiques*. Paris. A. Colin, coll. Circa.

5.5. La mutualisation des enseignements au sein de la formation, avec d'autres formations de l'établissement, avec d'autres établissements, dans le cadre du conventionnement établissement/EPSCP

Faisant partie de l'Université de Lille, l'IUT de Tourcoing est dispensé du conventionnement avec des EPSCP (Instruction Interministérielle N°DGCS /SD4A/DGESIP/2017/170 du 9 mai 2017).

La mutualisation des enseignements au sein de la formation, avec d'autres formations de l'établissement, est détaillée au point b) de la section IV du présent document. Elle consiste en des cours ayant un contenu communs dispensés pour les étudiants des 3 DUT du Département Carrières Sociales (Animation Sociale et Socioculturelle, Éducation Spécialisée, Gestion Urbaine). Par ailleurs, comme indiqué précédemment, le double cursus DEES - L3 Sciences de l'Éducation permet à nos étudiants de bénéficier de cours dispensés par des enseignants-chercheurs du Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Lille.

5.6. L'existence de relations formalisées avec le monde professionnel concerné (au travers de conférences, ateliers et forums associant des professionnels du secteur du travail social)

La formation en Éducation Spécialisée de l'IUT de Tourcoing entretient des relations denses avec le monde professionnel. La formation par les stages les rend incontournables. D'autre part, les IUT ont vocation à faire intervenir de nombreux professionnels au sein même des formations qu'ils dispensent.

Des professionnels du champ de l'Éducation Spécialisée donnent des cours sous la forme de vacation d'enseignement. Il s'agit d'Éducateurs Spécialisés, de Chefs de Service, de Directeurs d'Établissements, de Psychologues ou autres experts du domaine d'intérêt (toxicomanie, handicaps, exclusion sociale, protection de l'enfance, délinquance juvénile, psychiatrie, etc.).

Les référents « terrains », c'est-à-dire les professionnels éducateurs qui accompagnent nos étudiants lorsqu'ils sont en stage, sont invités, au cours de chaque année de formation, à des séances de travail à l'IUT. Ces séances de réflexion associent étudiants, formateurs et professionnels. Elles sont destinées à guider les étudiants dans le cadre de leurs stages et de leurs travaux de certification.

Des séances intitulées « Groupes d'Analyse des Pratiques » sont au programme des 3 années de formation. Elles associent un formateur et un professionnel expérimenté qui, avec un nombre réduit d'étudiants, analysent des situations éducatives dans le but de mieux en comprendre les tenants et aboutissants et d'envisager des pistes de solution.

Les formateurs de l'IUT effectuent chaque année environ des visites de stages pour chaque stage effectué par les étudiants. Ces visites réunissent, l'étudiant, son formateur, le référent « terrain », des membres de l'équipe éducative et, assez souvent, le chef de service. Ces visites sont l'occasion de faire le point sur le déroulement du stage, de préciser les forces et les faiblesses de l'étudiant dans sa pratique professionnelle et de proposer des pistes de travail. Ces visites constituent, pour l'IUT, un moyen de renforcer les liens entre la formation d'Éducation Spécialisée et le monde professionnel. Au total, les étudiants de l'IUT fréquentent chaque année, dans le cadre de leurs stages, environ 200 instituts, services ou établissements spécialisés.

Les étudiants effectuent, en début de première année, des visites d'établissements spécialisés de manière à découvrir leur secteur d'activité professionnelle. Ils sont reçus, en petits groupes, par des responsables de structures éducatives et des éducateurs spécialisés qui leur présentent les personnes accueillies, les modalités d'accompagnement éducatif proposées, etc. Ces visites visent à permettre aux étudiants de trouver plus facilement leur premier stage,

d'appréhender la diversité des établissements spécialisés et, finalement, renforcent les liens entre l'IUT et le monde professionnel.

Les professionnels sont également sollicités pour participer aux épreuves de certification du DEES à hauteur de 260h pour la certification (année 2021)

Pour exemple, la programmation 2020/2021 planifie les interventions professionnelles suivantes :

- Groupes d'analyse de la pratique : 39h
- Présentation des secteurs de l'éducation spécialisée : 30h
- Groupes mémoire : 15h
- Suivis mémoire : 5h par étudiant
- Communication professionnelle : 16h30
- Psychologie clinique : 10h
- Gestion de la violence : 24h
- Séminaire pratiques addictives : 9h
- Semaine sur des thématiques professionnelles : 96h
- Journées d'accueil des tuteurs de stage pour chaque stage
- Visites de stages
- Correction études de situation et épreuves de synthèse : 130h

6. Modalités de mise en œuvre du cursus conduisant au nouveau diplôme

6.1. Description de la démarche qualité et d'évaluation des enseignements.

6.1.1. Évaluation par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La formation en Éducation Spécialisée dispensée à Tourcoing relève du Département Carrières Sociales de l'IUT. Les programmes pédagogiques de chaque formation de ce département (Animation Sociale et Socioculturelle, Éducation Spécialisée, Gestion Urbaine) sont précisés dans le **Programme Pédagogique National (PPN)**. Ce programme est construit par une commission d'experts nommés par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il s'agit de la **Commission Pédagogique Nationale (CPN)**. Outre les préconisations qu'elle formule à propos des enseignements et des dispositifs de formation, elle **veille à la qualité des formations assurées par les Départements Carrières Sociales des IUT** de France. Tous les 5 ans, les départements Carrières Sociales sont évalués par la CPN. La procédure d'évaluation est la suivante :

Chaque département dépose un rapport d'activité au Ministère. Il s'agit de son **évaluation interne**. Ce rapport concerne de très nombreux aspects touchant aux usagers, au respect des

programmes, aux équipements, à l'insertion professionnelle, etc. Les différents points interrogés lors de la dernière évaluation quinquennale sont présentés ci-dessous.

Département Carrières Sociales de TOURCOING : Effectifs et Spécificités

Introduction et Bilan du département par rapport à la précédente évaluation

Formation initiale et tout au long de la vie (cf. tableaux « Offre de formation DUT »)

Offre de Formation

Offre de formation du département

Le département dans l'IUT

Le département dans le domaine L de l'offre de l'université, régionale ou de site

La contribution du département à d'autres formations (parcours LMD)

Accueil

Politique de recrutement

Accueil des publics spécifiques (adaptations)

Origine des inscrits

Lien formation – emploi

Devenir du diplômé

Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Adaptation locale

Professionnalisation (stages – projets tutorés)

Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

L'alternance (en formation initiale ou en formation continue)

La certification

La pédagogie (cf. tableaux « Pédagogie DUT »)

Réussite et aide à la réussite

Dispositifs de réorientation

Le projet personnel et professionnel de l'étudiant

Les TICE (dont FOAD)

L'innovation pédagogique – Apprendre autrement

Les ressources documentaires

Formation tout au long de la vie

Publics de formation continue, état des lieux

VAE

Politique d'ouverture internationale

Accueil et réussite des étudiants étrangers

Mobilité en stage, en semestre

Poursuite d'étude à l'étranger

Participation du département à des programmes internationaux

Mobilité des personnels

Vie étudiante

Participation à la vie institutionnelle

Sports, vie associative et activités culturelles

Les actions supports

Immobilier (cf. tableau « Patrimoine DUT »)

État des lieux et maintenance

Hygiène et sécurité

Ressources humaines (cf. tableaux « Gestion DUT »)

Les enseignants

Les BIATSS

La liaison recherche et le transfert de technologie

Les vacataires

Budget

Ressources

Dépenses

Pilotage du département (cf. tableaux « Gestion DUT »)

Organisation de l'équipe
Évaluation de la formation et des enseignements
Dispositif d'auto-évaluation
Caractéristiques de la délocalisation le cas échéant
Mise en place du PPN
Projets du département

L'évaluation interne, c'est-à-dire le rapport d'activité, est d'abord visée par le Conseil d'IUT, puis par le Conseil des Formations et de la Vie Universitaire et le Conseil d'Administration de l'Université de Lille. Elle est ensuite envoyée au Ministère qui la transmet à la CPN. La CPN désigne des experts chargés de l'évaluation externe. Les experts prennent connaissance du dossier, se déplacent sur site et passent en revue, avec le Directeur d'IUT, le Chef de Département, les Directeurs d'Études de chaque formation et les représentants des étudiants, les différents points consignés dans l'évaluation interne. Ils rédigent ensuite un rapport d'évaluation qui souligne les points forts et les points faibles du Département. Le rapport propose également des pistes d'améliorations. Si les experts jugent le fonctionnement du Département satisfaisant, l'autorisation de fonctionner est donnée pour 5 ans. Dans le cas contraire, les préconisations doivent être prises en compte sans attendre et une nouvelle évaluation externe (évaluation intermédiaire) intervient dans les 3 ans qui suivent afin de vérifier les ajustements réalisés.

L'IUT B fait partie de la vague E du processus d'évaluation. Sa dernière évaluation remonte à 2017 (dépôt au Ministère du rapport d'activité) et 2018 (visite de la CPN pour l'évaluation externe).

6.1.2. Conseil de perfectionnement

L'Arrêté du 27 mars 2017 relatif à la classification de certains diplômes du travail social selon la nomenclature des niveaux de formation, porte le Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé au niveau VI pour les entrants en formation en 2018. Il convient donc, pour l'Option Éducation Spécialisée de l'IUT de Tourcoing, d'être en phase avec l'Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master et, notamment, de mettre en œuvre un **Conseil de Perfectionnement**. En effet, dans son article 19 du chapitre V (Évaluation des formations et habilitation des établissements), l'Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence précise qu'au « *sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socioprofessionnel. Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants* ».

Dans cette perspective, l'équipe pédagogique de l'option Éducation Spécialisée a constitué un Conseil de Perfectionnement composé de 2 personnels BIATSS⁶, 2 étudiants, 2 professionnels qualifiés exerçant dans le champ de l'Éducation Spécialisée, 2 formateurs et 2 enseignants-

⁶ Personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé (médecins, infirmiers, assistants sociaux).

chercheurs. Il a été décidé que le Directeur d'Étude de l'option serait membre de droit eu égard à son rôle central dans le pilotage de la formation.

Le Conseil de Perfectionnement, entré en fonction le 1er septembre 2018 est composé comme suit :

- Bouley Isabelle (BIATSS)
- Lobez Charline (BIATSS)
- Deux étudiants
- Deux professionnels qualifiés
- Gallasse Jean-Pierre (formateur, Chef du Département Carrières Sociales à partir du 01/09/2018)
- Un formateur
- Deux enseignants-chercheurs
- Dablemont Stéphanie (formatrice, Directrice d'Études de l'option Education Spécialisée à partir du 01/09/2018, membre de droit)

Le Conseil de Perfectionnement se réunit une fois par an et examine, entre autres, les retours des différents professionnels exerçants dans l'option ainsi que les enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants (cf. infra). Il visera à améliorer le fonctionnement de l'option et, par là même, la qualité du dispositif de formation.

6.1.3. Constitution et rôle des instances de représentations des usagers, des professionnels et des personnalités extérieures.

Différentes instances veillent au bon fonctionnement de l'institut et à la représentation des usagers (étudiants) et des professionnels :

✓ Le Conseil de l'IUT

Il définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités pédagogiques et décide de l'offre de formation. Il est composé de membres élus au sein des enseignants, des personnels administratifs et techniques et des étudiants. Il est aussi composé de personnalités extérieures, représentatives des formations assurées par les 3 Départements.

✓ Le Comité de Direction

Il apporte son aide et les réflexions pour la mise en œuvre de la politique de l'institut. Il est composé des chefs de départements, de la responsable administrative et du directeur.

✓ Le Conseil de Département Carrières Sociales

Il gère toutes les questions touchant au fonctionnement du département : jurys, calendriers, stages, etc. Il est composé d'enseignants, de personnels administratifs, de professionnels et d'étudiants élus. Il éclaire et définit la politique du département.

✓ Le Conseil de Perfectionnement de l'option Éducation Spécialisée

Il est un élément clé de la démarche qualité. Chaque formation de niveau licence doit en être dotée. Son rôle est de recueillir des avis sur les forces et faiblesses du dispositif de formation et son organisation, de proposer des améliorations et de veiller à leur application. Un Conseil de Perfectionnement constitué de 2 personnels administratifs, 2 étudiants, 2 professionnels qualifiés du secteur de l'Éducation Spécialisée, 2 formateurs, 2 enseignants-chercheurs se réunit une fois par an, en fin d'année universitaire.

✓ **Le jury de semestre**

Le jury de semestre de l'IUT est constitué en vue du passage des étudiants d'un semestre à l'autre et de la délivrance du DUT au terme du semestre 4. Les membres de ce jury sont désignés par le Président de l'université de Lille sur proposition du Directeur de l'IUT. Le jury est présidé par le Directeur de l'IUT et comprend les Chefs de Département, des enseignants-chercheurs, des enseignants, des formateurs, des chargés d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation directe avec les formations dispensées à l'IUT.

✓ **La commission pédagogique**

Conformément à l'article D. 451-28-6 du code de l'action sociale et des familles, la commission pédagogique de la formation est placée sous l'autorité du Directeur d'établissement. Elle se prononce sur l'Organisation de la formation, les modalités d'évaluation des étudiants, la validation des unités d'enseignement et des périodes de formation pratique. Les décisions relatives au passage des étudiants dans l'année supérieure, les redoublements, et les allègements de formation lui également soumis pour avis. Ses membres sont désignés par le Directeur d'établissement.

Elle comprend, outre le Directeur d'établissement :

- Un enseignant-chercheur qui en assure la présidence ;
- Le préfet de région ou son représentant ;
- Le recteur d'académie ou son représentant ;
- Deux enseignants ou formateurs intervenant dans la formation ;
- Un étudiant suivant la formation (délégué de promotion) ;
- Deux représentants du secteur professionnel.

✓ **La commission d'admission :**

Conformément à l'article D. 451-28-5 du code de l'action sociale et des familles, cette commission prend en compte les éléments dans les dossiers de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Elle comprend, outre le directeur d'établissement, le responsable de la formation et des enseignants ou formateurs de l'établissement. Ses membres sont désignés annuellement par le directeur d'établissement.

6.1.4. Existence d'un dispositif de suivi de cohorte et d'insertion des diplômés

Les étudiants de l'IUT de Tourcoing, dont ceux inscrits en Éducation Spécialisée, font l'objet d'enquêtes de satisfaction réalisées par l'Observatoire de la Direction des Formations.

Né du regroupement des 3 observatoires des universités fusionnées (OFIP/Lille-ST, OFSE/Lille-DS et OFIVE/Lille-SHS), l'ODiF est un service transversal à l'ensemble des directions de la mission Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) de l'Université de Lille.

Il a pour mission de suivre les étudiants de leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle, de participer à l'évaluation des formations universitaires et de mesurer les dispositifs pédagogiques et d'accompagnement. Par ses travaux, il contribue à l'information, l'orientation et à l'insertion des étudiants ; il apporte une connaissance fine des différents publics étudiants et apprenants, de leurs conditions de vie et d'apprentissage et de leur cheminement dans les parcours de formation.

Les principaux axes de travail de l'ODiF

- Analyse du devenir des sortants de l'université et de l'insertion professionnelle des diplômés
- Analyse des cursus étudiants (transition lycée-université, orientation, réorientation, réussite, etc.)
- Analyse des conditions de vie et d'études
- Évaluation des formations et enseignements
- Conception, production et analyse de repères statistiques et indicateurs de pilotage des formations
- Expertise et appui technique aux enquêtes internes de l'établissement

Présentation de l'enquête :

Cette enquête, effectuée en partenariat avec les trois IUT de l'établissement (IUT A, IUT Tourcoing et IUT C), a été menée de décembre 2018 à mars 2019.

Elle a été réalisée dans le cadre de l'enquête annuelle nationale qui est effectuée sous la double autorité de l'Association des Directeurs d'IUT et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les 1321 diplômés de DUT de la promotion 2016 de l'Université de Lille ont été interrogés par voie électronique ou téléphonique sur leur devenir au cours des 30 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme. Cette enquête permet de décrire les parcours d'études post-DUT au cours de la période observée et d'appréhender l'insertion professionnelle au 1er décembre 2018.

994 réponses exploitables ont été collectées, soit un taux de réponse global de 75%.

Les résultats de cette enquête concernant les étudiants en DUT carrières sociales, et plus précisément en éducation spécialisée, sont présentés ci-après.

LES INDICATEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR OPTION

Diplômés de DUT 2015		Taux d'insertion ¹	Taux de chômage ²	Taux d'emploi stable ³	Taux d'emploi cadre et profession intermédiaire ⁴	Taux d'emploi à temps plein ⁵	Revenu mensuel net médian (primes incluses) ⁶
Carrières sociales	Animation sociale et socioculturelle	24/27	3/27	10/24	15/24	18/24	1325 €
	Éducation spécialisée	91%	9%	49%	83%	83%	1400 €
	Gestion urbaine	4/5	1/5	2/4	1/4	2/4	NS
Génie biologique	Analyses biologiques et biochimiques	19/20	1/20	12/19	19/19	18/19	1464 €
	Dietétique	16/19	3/19	10/16	15/16	11/16	NS
	Industries agroalimentaires et biologiques	4/6	2/6	2/4	4/4	4/4	NS
Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable et financière	14/16	2/16	7/14	7/14	14/14	1396 €
	Gestion des ressources humaines	8/10	2/10	7/8	5/8	7/8	NS
	Gestion et management des organisations	5/8	3/8	3/5	5/5	5/5	NS
Information et communication	Communication des organisations	15/18	3/18	8/15	6/15	12/15	1378 €
	Métiers du livre et du patrimoine	6/8	2/8	3/6	2/6	4/6	NS

NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fractions.
Pour le revenu : NS = Non significatif (effectif de diplômés inférieur à 10), en italique : effectif compris entre 10 et 29.

¹ (Diplômés en emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100.

² (Diplômés en recherche d'emploi / (diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)) * 100.

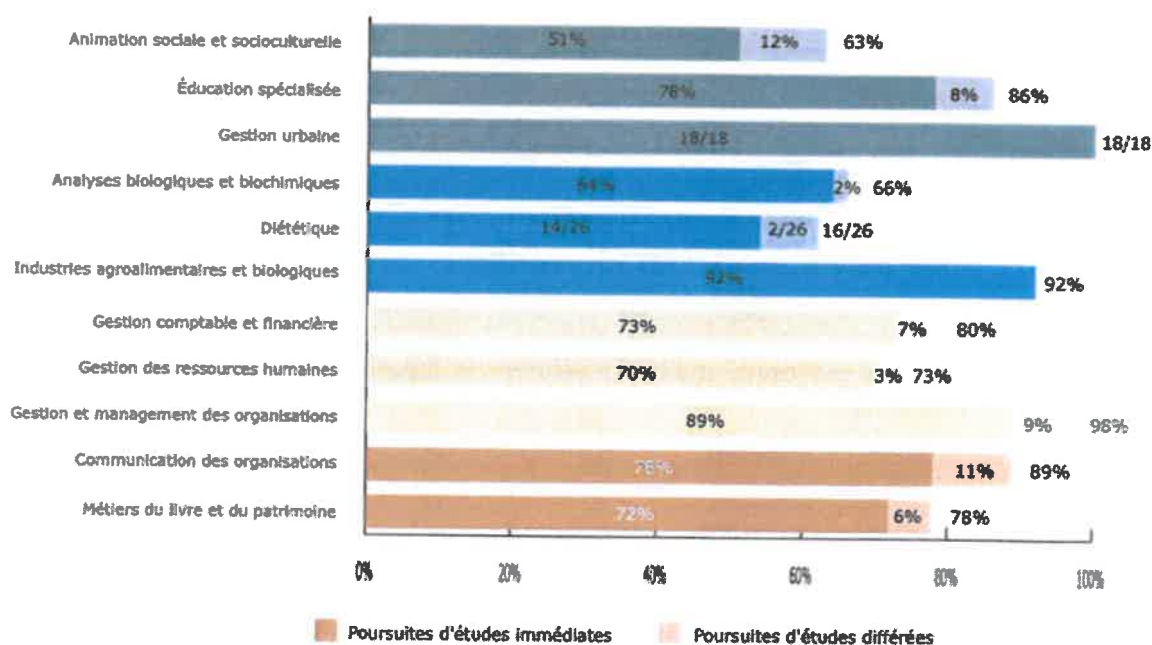
³ (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, professions libérales, indépendants) / diplômés en emploi) * 100.

⁴ (Diplômés en emploi de niveau cadre et profession intermédiaire / diplômés en emploi) * 100.

⁵ (Diplômés en emploi à temps plein / diplômés en emploi) * 100.

⁶ La médiane sépare en deux la population : la moitié des diplômés en éducation spécialisée en emploi à temps plein gagne moins de 1 400 € et l'autre moitié plus de 1 400 €.

LES POURSUITES D'ÉTUDES PAR OPTION



NB : Lorsque les effectifs sont trop faibles pour être significatifs (<30), les taux sont donnés à titre indicatif sous forme de fractions.

6.2. Existence de modalités pédagogiques permettant l'accueil et l'accompagnement de publics diversifiés, garantissant le droit à l'égalité des chances (étudiants en situation de handicap, publics défavorisés).

6.2.1. Accueil et insertion des étudiants en situation de handicap.

L'accueil des étudiants en situation de handicap au sein de l'IUT B est assuré avec le support et en coordination avec le service « Relais Handicap » de l'Université de Lille.

Le Relais Handicap de l'Université⁷

Le service qui assure cette fonction à l'Université de Lille est le Relais Handicap. Ce service dépend du bureau de la Vie Étudiante. Il est l'interlocuteur privilégié des étudiants pour ce qui touche spécifiquement au handicap, temporaire ou permanent (handicap moteur, sensoriel, cognitif, psychologique, troubles spécifiques du langage) et des maladies évolutives. Son rôle est d'accompagner les étudiants en situation de handicap dans la mise en place des conditions

⁷ D'après <https://www.univ-lille3.fr/campus/accessibilite/relais-handicap/>

favorables à une réussite dans leurs études et leur vie sur le campus. Pour accomplir sa mission, il propose un ensemble de services :

- Aménagement des études et mesures d'accompagnement, en lien avec les équipes pédagogiques et les médecins en charge des étudiants en situation de handicap.
- Accompagnement aux démarches administratives, en lien avec le service de la scolarité notamment.
- Accompagnement à la constitution des dossiers MDPH, en lien avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap et de l'équipe plurielle interne à l'Université de Lille.
- Tutorat étudiant.
- Organisation des examens (contrôles continus et terminaux), en lien avec la scolarité, pour les étudiants bénéficiant d'un temps de composition supplémentaire du fait de leur situation de handicap.
- Prêt de matériel (ordinateurs, logiciels spécifiques, matériel de traduction en braille, etc.).

Trois personnes (outre le personnel médical) assurent le fonctionnement du Relais Handicap sur le site de Pont de Bois.

- L'une est chargée de l'accueil.
- La seconde est chargée de l'orientation et du conseil aux étudiants en situation de handicap.
- La troisième a en charge le volet insertion professionnelle.

Le Relais Handicap est situé à Villeneuve-d'Ascq, sur le site du Pont-de-Bois, dans la maison de l'étudiant. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les référents Mission Handicap au sein de composantes de l'Université de Lille (UFR, Départements, IUT)

L'étudiant en situation de handicap est suivi, dans chaque composante, par un binôme constitué d'un enseignant et d'un personnel administratif. Ces référents Mission Handicap font le lien entre le Relais Handicap de l'Université de Lille, les étudiants en situation de handicap ou gravement malades et les équipes de formation de la composante. À ce titre, ils participent activement à la mise en œuvre de la politique handicap de l'Université de Lille et travaillent en étroite collaboration avec les services concernés (Relais Handicap, Centre de Santé des Étudiants, SEAD, SUAIO).

Lorsqu'un étudiant en situation de handicap, non connu du Relais Handicap ni du Centre de Santé, s'adresse directement aux référents mission handicap, ces derniers l'invitent à se rapprocher de ces services. De même, si le référent repère ou a connaissance d'un étudiant qui aurait besoin d'un accompagnement spécifique, il prendra soin de communiquer l'information à de l'étudiant concerné et de l'enjoindre de se rapprocher du Relais Handicap et/ou du centre de santé.

La demande d'accompagnement procède toujours d'une démarche volontaire de l'étudiant, aucune mesure d'accompagnement ne peut être effectuée sans passage devant les services et validation par la Commission de l'Équipe Plurielle (CEP). La CEP, sous l'autorité de la

présidence de l'université, examine et valide les aménagements proposés par le médecin du centre de santé et le Relais Handicap. Ces aménagements font l'objet d'une transmission aux référents mission handicap qui veilleront à leur bonne mise en œuvre.

L'étudiant est suivi dans sa composante par un binôme enseignant et secrétaire pédagogique (les référents Mission Handicap de la composante).

Rôle de l'enseignant référent handicap

- Rencontrer individuellement chaque étudiant concerné et faire le point sur les conditions d'étude, les modalités d'évaluation de sa formation.
- Informer les responsables d'année et les membres de l'équipe de formation des besoins spécifiques de chaque étudiant en situation de handicap de sa composante en leur donnant copie des fiches précédemment remplies (par exemple, demande de cours ou de plans de cours en version numérique..., indispensables pour un étudiant malentendant ou malvoyant) ;
- Évaluer avec l'équipe pédagogique l'adéquation des moyens mis en œuvre afin de veiller au bon déroulement des études. En cas de difficulté, l'enseignant s'en fait l'écho auprès du relais handicap, dans la perspective d'une révision de la décision par la CEP. Il pourra également être sollicité par le Relais en cas de difficultés particulières au sein de la composante.
- S'assurer que toutes les notes soient transmises au secrétariat pédagogique de la composante et participer, dans la mesure du possible, aux différents jurys (semestre, année, diplôme).
- Aider à la constitution d'un vivier d'étudiants susceptibles d'assumer la fonction de secrétaires d'examen pour les épreuves de contrôle continu.
- Au besoin, informer et orienter les étudiants en situation de handicap temporaire.

Le référent handicap de l'IUT B est madame Christine GRUSON (formatrice au Département Carrières Sociale, option Éducation Spécialisée).

Rôle de le/la secrétaire pédagogique référent.e Mission Handicap.

L'ensemble des missions de l'enseignant référent mission handicap est réalisé en étroite collaboration avec le/la secrétaire pédagogique dédié (e). Le rôle du/de la secrétaire pédagogique sera rempli par les différents secrétariats d'année et/ou de diplôme. En conséquence, il pourra y avoir plusieurs secrétaires dédiés, référents mission handicap, au sein d'une même composante.

- Réserver auprès du Relais Handicap tout matériel nécessaire pour les examens (ordinateur portable équipé par exemple) et collecter les sujets nécessitant une mise en braille au moins deux semaines à l'avance (les agrandissements de sujet étant réalisés directement par les enseignants).
- Organiser les surveillances des contrôles continus, en lien avec l'enseignant responsable du sujet et le Relais Handicap, dans le respect du règlement des études.
- Veiller à la bonne qualité d'accueil des étudiants en situation de handicap et à leur bonne intégration physique à l'ensemble des étudiants.

- Veiller à la gestion quotidienne des problèmes qui pourraient surgir au sein de la composante et se rapprocher du Relais, le cas échéant.

Pour la formation en Éducation Spécialisée, la secrétaire pédagogique référente des étudiants en situation de handicap est Mme Charline Lobez, gestionnaire pédagogique au Département Carrières Sociales de l'IUT de Tourcoing.

L'accompagnement à la professionnalisation

L'université propose un accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, en plus des services qu'offre le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'université :

- Travail sur le projet personnel et professionnel.
- Mise en relation avec un réseau de plus de 80 entreprises et collectivités territoriales sensibilisées à la question du handicap.
- Information sur la législation en matière de travailleur handicapé,

La personne en charge de cet accompagnement est Mme Sylvie Vincent.

6.2.2. Accueil de publics défavorisés.

L'IUT respecte les quotas d'admission fixés par le Recteur de l'Académie de Lille. En l'occurrence, et cela vaut pour toutes les formations, un pourcentage minimal d'étudiants boursier doit être respecté, de même qu'un pourcentage minimal d'étudiants néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique.

Pour la rentrée de septembre 2020, l'Arrêté du Recteur indique, pour l'option Éducation spécialisée, les quotas suivants à respecter pour les étudiants qui entrent en première année :

- Étudiants néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique : 38 %.
- Étudiants titulaires d'une bourse « lycée » : minimum 22 %.

Comme l'indique le point suivant de la présente demande d'accréditation, le Département Carrières Sociales, dont l'option Éducation Spécialisée, participe activement au dispositif « Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL) mis en place par la Région des Hauts de France en faveur des étudiants boursiers titulaires de bacs technologiques.

6.3. Mise en place de dispositifs d'aide à la réussite : informations des étudiants au cours de la formation, accompagnement par des enseignants-référents ou autres modalités, prise en charge des étudiants ayant des difficultés pédagogiques.

Le Département Carrières Sociales, dont l'option Éducation Spécialisée, participe activement au dispositif « Programme Régional de Réussite en Études Longues (PRREL) » mis en place par la Région des Hauts-de-France en faveur des étudiants boursiers titulaires, prioritairement, de bacs technologiques (les titulaires de bacs professionnels peuvent être concernés dès le semestre 2 et les semestres suivants). Ce dispositif vise à soutenir les étudiants de la région

dans leur projet de formation supérieure, en 1^{ère} année, en seconde voire en dernière année de parcours universitaire. Le Département Carrières Sociales bénéficie chaque année de places dans ce dispositif. Celles-ci sont attribuées sur la base de deux critères. Le premier est d'ordre socio-économique (l'étudiant doit être boursier), le second d'ordre scolaire. La motivation et l'engagement représentent les derniers points forts de ce dispositif. Les étudiants y sont intégrés sur la base du volontariat.

L'aide apportée par le dispositif PRREL comprend un accompagnement pédagogique individualisé et des cours de soutien :

- Des entretiens individuels avec l'enseignante responsable du dispositif.
- Des ateliers de remise à niveau
- Des ateliers d'accompagnement à la réussite
- Un tutorat avec un étudiant plus avancé dans le parcours (1 tuteur a sous sa responsabilité 2 étudiants) à hauteur de 25h par semestre.

Environ une dizaine d'étudiants de 1^{ère} année en Éducation Spécialisée intègrent le dispositif de réussite en études longues et des tuteurs (rémunérés) assurent le soutien des étudiants, sous forme de rencontres de travail régulières, individuelles ou de groupe. La responsabilité de ce programme au sein du Département est assurée par Christine Gruson, Formatrice au sein de l'option Éducation Spécialisée.

6.4. Mise en place de dispositifs d'aide à l'orientation : organisation et efficacité des passerelles, procédures de réorientation et d'accompagnement de la mobilité.

L'IUT bénéficie, en tant que composante de l'Université de la contribution de services centraux pour l'**aide à l'orientation**, à l'**insertion professionnelle** et à l'**accompagnement à la mobilité** de ses étudiants.

L'**aide à l'orientation**⁸, au-delà des conseils que peuvent donner aux étudiants les formateurs et les enseignants de l'option Éducation Spécialisée, est assurée par le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation (SUAIO) de l'université de Lille. Il s'agit d'un service public régional d'orientation dont la mission est d'assurer l'accueil, l'information et l'orientation des (lycéens, étudiants internes et externes à l'Université de Lille) depuis leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle.

Le SUAIO propose toute l'année un accueil destiné à :

- Informer les futurs étudiants (lycéens, salariés, demandeurs d'emploi...) et les étudiants de Lille3 et d'autres universités sur l'organisation et le déroulement des études supérieures.
- Conseiller les étudiants dans leur recherche pour connaître l'offre de formation à l'Université de Lille et dans les autres universités françaises et les métiers auxquels elles mènent.
- Aider les étudiants à construire un projet de formation adapté à leur profil, à leurs centres d'intérêt et aux objectifs personnels et professionnels.

⁸ D'après <https://www.univ-lille3.fr/suaio/>

- Accompagner les étudiants dans leur **orientation/réorientation** tout au long de leur parcours (prérequis, conditions d'accès à certaines filières, connaissance de **passerelles possibles**, changement de filières...).
- Mettre à disposition des étudiants de la documentation (ouvrages, périodiques, dossiers thématiques sur les formations et métiers).
- Organiser et participer aux différentes actions permettant de faire connaître l'offre de formation de l'Université de Lille (JIVÉ, Journées portes ouvertes, journées d'immersion, salons...).

Dans son article 21, la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités demande la création, dans chaque université, d'un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle des étudiants (BAIP) et en précise les missions. L'université de Lille possède un bureau d'aide à l'insertion dont le rôle consiste à aider les étudiants à trouver leurs stages, à préparer leurs candidatures en vue d'un emploi ou d'un stage, à les conseiller sur les aides à la mobilité internationale.⁹ Le BAIP de l'Université de Lille publie également des offres d'emploi et organise des ateliers et des événements destinés à optimiser les recherches de stages ou d'emploi des étudiants.

6.5. Ouverture internationale : politique conduite au niveau de l'établissement et de la formation, effectif et profil des étudiants concernés par les flux entrants et sortants.

L'aide à la mobilité internationale des étudiants est assurée à deux niveaux.

Au niveau de l'Université de Lille, le Service des Relations Internationales (RI) intervient dans différents domaines tels que la formalisation des accords et des conventions de coopération, la gestion des échanges scientifiques et pédagogiques de l'université et la mobilité enseignante et étudiante.¹⁰ À cet égard, le service contribue à informer et conseiller les étudiants qui souhaitent étudier ou faire des stages à l'étranger. Il diffuse également de l'information sur les financements qu'il est possible d'obtenir (Bourse Mermoz, Bourse Erasmus, Bourse d'aide à la mobilité internationale du Crous, Bourse "Mob-Lil-Ex", etc.).

A un niveau plus local (celui du Département Carrières Sociales de l'IUT de Tourcoing) une enseignante, Mme Apolline Racle, PRCE d'anglais, a été nommée, dès son arrivée en septembre 2015, Référente *Relations Internationales* du Département Carrières Sociales à la suite du constat collectif selon lequel les étudiants n'avaient jusqu'alors aucune possibilité de partir à l'étranger dans le cadre de leur formation. Elle relaie le travail du Service RI de l'Université. Son rôle est de permettre aux étudiants de suivre des semestres d'enseignement à l'étranger. Elle a également contribué à mettre en place un DUETI qui commence à avoir un certain succès auprès des étudiants (cf. infra, section sur l'ouverture internationale). Comme tous les étudiants du Département, les étudiants en Éducation Spécialisée peuvent bénéficier de ces possibilités de mobilité internationale. Néanmoins, la densité de leurs périodes de stage (approximativement 60 semaines sur l'ensemble de leurs 3 années de formation) limite les

⁹ D'après <https://www.univ-lille3.fr/insertion-professionnelle/?highlight=baip>

¹⁰ D'après <https://www.univ-lille3.fr/international/dimension-internationale/service-relations-internationales/>

opportunités. En effet, le découpage des stages ne correspond pas forcément aux calendriers semestriels des universités européennes. Néanmoins, des efforts sont consentis pour tenter de développer les expériences de mobilité pendant (semestres à l'étranger) ou au terme de la formation en Éducation Spécialisée (DUETI).

Partenariats

Il a tout d'abord été question de créer des partenariats. Trois partenariats ont vu le jour au cours de l'année 2016-2017. Une convention a été signée avec l'UQAC (Université du Québec à Chicoutimi). Par ailleurs, 2 partenariats Erasmus ont été créés avec 2 universités situées en Belgique néerlandophone: Vives University College à Courtrai et l'Université Catholique de Louvain.

DUETI

Le DUETI Sciences sociales a été validé par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université de Lille en janvier 2017. Le DUETI (Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales) intervient après le DUT (après le DEES pour les étudiants en option Éducation spécialisée). Il offre l'opportunité de suivre deux semestres de cours à l'étranger, sous la supervision de l'IUT dans lequel l'étudiant a préparé son DUT.

Départ en Semestre à l'étranger

Suite à la mise en place des partenariats à Courtrai et à Louvain, les équipes pédagogiques des options Animation Sociale et Socioculturelle et Éducation Spécialisée ont décidé de permettre aux étudiants qui le souhaitent de partir effectuer leur semestre 4 dans une des deux universités belges.

Mobilité sortante et entrante

Deux étudiants admis au Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé en juin 2019 sont partis à l'UQAC pour l'année universitaire 2019-2020 pour y réaliser un DUETI.

Il n'y a pas, pour l'instant, de mobilité entrante au sein du Département.

Les conditions de la mobilité étudiante dans le Département Carrières Sociales.

Pour toute mobilité, une sélection a lieu et les étudiants doivent avoir prouvé leur motivation, sérieux et investissement dans la formation. Les étudiants qui partent en Belgique néerlandophone doivent également avoir au minimum un niveau B1 en anglais.

Autres

Les étudiants sont encouragés à aller faire leurs stages à l'étranger et informés des possibilités existantes en matière de bourses. La référente *Relations Internationales* les informe et les guide sur les aides disponibles via le Centre International d'Études Pédagogiques CIEP¹¹.

¹¹ le CIEP est un opérateur du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses missions s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale.

Projets futurs

A l'avenir, pour effectuer leur DUETI, les étudiants pourront profiter des accords Erasmus de l'UFR Sciences de l'Éducation.

6.6. Recours aux technologies de l'information et de la communication et place du numérique dans l'organisation de la formation.

L'IUT dispose de 6 salles informatiques équipées de 133 ordinateurs (au total) et de deux laboratoires de langues. Il dispose d'un réseau WIFI permettant aux étudiants de se connecter là où ils le souhaitent (salle de TD, amphithéâtres, cafétéria, etc.). Toutes les salles de TD et tous les amphithéâtres sont équipés de vidéoprojecteurs. Certaines salles possèdent des tableaux numériques. Les salles informatiques sont utilisées pour les enseignements, mais aussi en accès libre.

Les enseignants, les formateurs et les étudiants bénéficient d'un espace numérique de travail leur permettant d'accéder à la plateforme "moodle". Cette dernière permet aux enseignants de transmettre des consignes pour les prochains cours, des documents de travail, des photocopies, etc. Chaque étudiant et chaque membre du personnel dispose aussi d'une boîte mail, d'un espace de stockage dans le "nuage" et d'un accès aux plannings des enseignements. Les enseignants ont accès à des applications administratives (gestion des documents administratifs, annuaire du personnel, outils de planification de réunions, application de commande en ligne de photocopies au service d'imprimerie, service antiplagiat, dossier personnel, gestion des ordres de mission, etc.). Tous les services disponibles pour les personnels de l'IUT sont présentés ci-dessous.

Bureau Virtuel

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation

 Webmail	 Ovcloud : mon espace de stockage	 Nuxeo : gestion de documents administratifs	 Annuaire du personnel	 Foodle : planifier une réunion	 Listes de diffusion mail	 Rendez-vous	 Imprimerie
---	--	---	---	--	--	---	--

Enseignement et recherche

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation

 e-portfolio PEC	 Plateforme pédagogique Moodle	 Tests de positionnement C2I niveau 1	 Centre de Ressources en Langues	 Service Anti-plagiat	 Archives ouvertes	 Université ouverte des humanités	 Gérer mes conversions en stage	 Atelier	 DAE	 Mobilités internationales
 Pages Pro Élaborer ma page professionnelle										

Service documentaire

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation


Vie pratique, assistance

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation


Gestion, administration

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation


Documentation

Toutes Bureau virtuel Enseignement, Recherche Services documentaires Vie pratique, assistance Gestion, administration Documentation



Un point fort de l'espace numérique de travail des enseignants et des étudiants réside dans le service documentaire. En se connectant, sur site ou à distance, les étudiants ont accès aux catalogues des bibliothèques centrales, à des centaines de journaux (quotidiens, hebdomadaires, mensuels), des dizaines d'encyclopédies et un nombre incalculable de revues concernant tous les domaines (sciences et techniques, santé, sciences humaines et sociales, arts et lettres, etc.). Le tout est disponible gratuitement et à volonté. Ce service documentaire constitue une aide significative pour les étudiants. Il leur permet d'avoir accès à toute la littérature dont ils ont besoin pour réaliser leurs travaux et parfaire leur culture générale.

Outre l'espace numérique de travail, les technologies de l'information et de la communication sont mises à profit directement dans les enseignements. Par exemple, des cours d'expressions écrites sont assistés par ordinateur, la comptabilité-gestion est enseignée avec des tableurs et des logiciels dédiés dans les salles informatiques. Des séances destinées à familiariser les étudiants à l'utilisation des principaux logiciels de bureautique et les ressources documentaires numériques sont également réalisées. Les étudiants utilisent aussi les salles informatiques ou le réseau WIFI pour se documenter lors de la préparation de leurs exposés.

6.7. Transparence des informations sur l'offre de formation (site web, livret étudiant, affichages, réunions lors de périodes charnières du cursus).

L'offre de formation en Éducation spécialisée est totalement transparente.

6.7.1. Procédure d'admission

La formation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES) est réglementée par l'arrêté du 22 août 2018. Le DEES est classé au niveau VI de la nomenclature des niveaux de formation (bac+ 3). Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités d'un éducateur spécialisé. Il est classé au niveau 2 de la nomenclature des niveaux de formation. Cette formation se déroule en trois en ans.

▪ Présentation des métiers

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou encore ayant des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion. Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ social que dans le champ scolaire, celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de la jeunesse. Il est également de plus en plus appelé à intervenir sur le développement local d'un quartier ou d'une communauté. L'éducateur spécialisé est impliqué dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité.

▪ Les aptitudes requises

Ce métier requiert une grande attention aux problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services (milieu institutionnel ou milieu ouvert).

▪ Les voies d'accès pour entrer en formation

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est accessible par la voie de :

- la formation initiale ;
- la formation continue ;
- l'apprentissage ;
- la Validation des Acquis de l'Expérience.

A l'IUT B de Tourcoing, la formation est accessible par la voie de la formation initiales. Nous envisageons de la rendre accessible également par la voie de la formation continue.

▪ Conditions d'Admission pour entrer en formation

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite des épreuves de sélection organisées par chaque établissement de formation. Pour être admis à la sélection d'entrée, le candidat doit être soit :

- Etre titulaire du baccalauréat ;
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation au regard du parcours professionnel ou de formation du candidat.

Pour un parcours sans allègement de formation, les candidats doivent s'inscrire dans PARCOURSUP. La formation y est présentée, ainsi que les modalités de déroulement des épreuves d'admission.

L'organisation de ces épreuves se déroulent généralement en trois temps :

- Etude du dossier des candidats : les critères d'évaluation du dossier portent sur les notes de français et d'histoire /géographie (indicateur de culture générale), sur les centres d'intérêt, sur la lettre de motivation
- Entretien de motivation pour les candidats retenus
- Un classement final est réalisé au regard des résultats de l'ensemble des épreuves écrites et orales. Le classement résulte d'une moyenne composée de deux notes : la note de l'épreuve écrite comptant pour 1/3, et la note de l'épreuve orale comptant pour 2/3.

Pour la session de 2020, les conditions sanitaires liées à la pandémie du Covid 19 ne nous ont pas permis d'organiser les épreuves d'admission comme définies ci-dessus. Nous avons dû procéder seulement à l'étude du dossier des candidats à partir d'une grille de notation portant sur les notes de français et d'histoire /géographie (indicateur de culture générale), sur les centres d'intérêt, sur la lettre de motivation

Sur le recrutement 2020, le nombre d'inscrits sur PARCOURSUP était de 2047 candidats. Nous avons classé 892 candidats et appelé 87 candidats :

- 55 candidats sauf les Bac technologiques
- 32 bacheliers technologiques toutes séries

Selon l'article 5 de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, les candidats titulaires d'un bac + 2 peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Ces candidats doivent s'inscrire sur la plateforme « eCandidat » de l'Université de Lille. Pour bénéficier de cet allègement de formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leurs expériences professionnelles. Une commission d'admission (chef du Département, directeur des études, un enseignant ou un formateur) prend en compte les éléments figurant dans le

dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. A l'issue de ce positionnement, la commission se prononce sur l'allègement de formation.

Pour la session de 2020, les conditions sanitaires liées à la pandémie du Covid 19 ne nous ont pas permis d'organiser les épreuves d'admission comme définies ci-dessus. Nous avons dû procéder seulement à l'étude du dossier des candidats à partir d'une grille de notation portant sur les notes de français et d'histoire /géographie (indicateur de culture générale), sur les centres d'intérêt, sur la lettre de motivation.

Sur le recrutement 2020, nous avons étudié 58 dossiers, nous avons classé 32 candidats et nous en avons appelé 15.

6.7.2. La communication sur la formation

✓ Site web

L'IUT possède un site web régulièrement mis à jour qui présente l'ensemble des formations. Le site relaie les informations disponibles sur PARCOURSUP et eCandidat précise les contenus de formation, présente les métiers et donne des informations pratiques sur les services disponibles à l'IUT (ex. Service scolarité, documentation, secrétariat, etc.) et la vie étudiante (associations, activités culturelles et sportives, conférences, etc.).

- Lien vers la page IUT : <https://iut-tourcoing.univ-lille3.fr/presentation-de-liut/>
- Lien vers la page du Département Carrières Sociales : <https://iut-tourcoing.univ-lille3.fr/departement-cs/dut-carrieres-sociales/>
- Lien vers la page de la formation Éducation Spécialisée : <https://iut-tourcoing.univ-lille3.fr/departement-cs/dut-carrieres-sociales/education-specialisee-diplome-detat-deducateur-specialise-dees/>

✓ Salon de l'étudiant

L'IUT participe chaque année au Salon de l'étudiant organisé courant janvier par les journaux la « Voix du Nord » et « l'Étudiant ». Pour cette manifestation qui dure 3 jours, l'Université de Lille loue de nombreux stands qu'elle met à disposition de ses composantes. L'IUT de Tourcoing dispose donc de son stand et peut présenter ses formations, dont celle qu'il propose en Éducation Spécialisée.

✓ Journée porte ouverte

L'Université de Lille organise également, peu après le salon de l'étudiant, une journée « Portes Ouvertes » à laquelle participent toutes les composantes, dont l'IUT. Les permanents (enseignants, formateurs et personnels administratifs) de l'option Éducation Spécialisée et de nombreux étudiants participent à cette journée. Ils rencontrent les futurs candidats et leurs familles, donnent de l'information et proposent, plusieurs fois au cours de la journée, des conférences sur les modalités d'accès à la formation et le déroulement des études.

✓ **Communication avec les lycées**

À la demande du Recteur, les responsables des Départements de l'IUT et le Directeur assurent des sessions de formation pour les professeurs principaux des classes accueillant des bacheliers technologiques dans le but de promouvoir les formations dispensées en IUT.

✓ **Plaquette de présentation de la formation**

L'IUT fait imprimer des plaquettes de présentation de ses formations pour les salons, la journée portes ouvertes de l'Université de Lille et les journées portes ouvertes des lycées. Une de ces plaquettes est dédiée à la formation d'Éducation Spécialisée. Elle est mise à jour chaque année et largement diffusée. Cette plaquette de présentation de la formation est présentée ci-après.

7. Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

RECRUTEMENT	2016	2017	2018	2019
Effectif 1 ^{ère} année	73	83	85	80
Effectif 2 ^{ème} année + Année spéciale	63	79	86	80
Nombre d'étudiants diplômés DUT	58	73	78	69
Taux de réussite au DUT	92,06%	92,4%	90,69%	86,25%
Effectif 3 ^{ème} année	88	76	85	99
Nombre d'étudiants diplômés du DEES en fin de 3e	68	65	53	97
Taux de réussite au DEES	77,27%	85,53%	62,35%	97,98%

Le *1^{er} septembre 2020*

Signature



Serge Lavigne,
Directeur de l'IUT de Tourcoing

Avis du Conseil des Formations et de la Vie Universitaire de l'Université de Lille (CFVU) :

Avis du Recteur et du Préfet de Région sur la capacité de l'établissement à mettre en œuvre le cursus conduisant au diplôme :